

Syndicat mixte du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale



compte rendu d'activité 2020

septième année de mise en œuvre
de la charte du Parc

Une autre vie s'invente ici



Parc
naturel
régional
des Caps et
Marais d'Opale

Compte rendu d'activité 2020 du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale

SOMMAIRE

1/ Urbanisme durable

- 1-1. Appels à projets innovants sur le paysage et le cadre de vie
- 1-2. Conseils aux plantations
- 1-3. Sensibilisation
- 1-4. Accompagnement des projets d'habitat groupé
- 1-5. Accompagnement des documents de planification, d'aménagement de l'espace et de gestion des ressources naturelles
- 1-6. Prise en compte de la trame verte et bleue dans les documents d'urbanisme
- 1-7. Accompagnement et avis sur les projets d'aménagement
- 1-8. Plantons le décor
- 1-9. Observatoire photographique du paysage
- 1-10. Patrimoine bâti et patrimoine culturel

2/ Agriculture durable

- 2-1. Agroécologie
- 2-2. Mesures agro-environnementales
- 2-3. Agriculture biologique

3/ Patrimoine naturel

- 3.1. Restauration des cœurs de biodiversité
- 3.2. Restauration de la Trame verte et bleue
- 3.3. Partenariats avec les gestionnaires d'infrastructures
- 3.4. Gestion et continuité écologique de la Hém et de ses affluents
- 3.5. Chantiers participatifs
- 3.6. Observatoire de la biodiversité
- 3.7. Réseau des observateurs nature
- 3.8. Animations nature

4/ Transition énergétique

- 4.1. Partenariats, démarches territoriales et de planification
- 4.2. Eco-rénovation et auto-réhabilitation accompagnées
- 4.3. Guichet Unique de l'habitat et espace conseil en énergie FAIRE
- 4.4. Contrat d'objectif territorial pour le développement des énergies renouvelables
- 4.5. Démarches citoyennes
- 4.6. Pollution lumineuse et trame noire

5/ Filières locales

- 5.1. Circuits courts dont marque Valeurs Parc
- 5.2. Slow tourisme
- 5.3. Fête du Parc
- 5.4. Projet européen USAC (UNESCO Sites Across Channel)

6/ Pôle de référence à le Wast

- 6.1 L'écorénovation de l'ancienne maison du brasseur et ses annexes ainsi que la brasserie avec ses extensions en maintenant les ambitions environnementales.
- 6.2. L'éco-construction du manoir du Huisbois
- 6.3. Valorisation du chantier
- 6.4. Préparation du fonctionnement

7/ Marais Audomarois

- 7.1. Améliorer la connaissance et le suivi du milieu
- 7.2. Préserver les milieux
- 7.3. Assurer, soutenir et valoriser les usages
- 7.4. Sensibiliser, informer et impliquer le public
- 7.5. Conforter la gouvernance locale et animer le contrat de marais

8/ Littoral

- 8.1. Participation à la mise en œuvre du label Grand Site de France
- 8.2. Valorisation du patrimoine maritime
- 8.3. La Basse-vallée de la Slack

9/ Bocage boulonnais

- 9.1. Animation, sensibilisation
- 9.2. L'arbre dans l'exploitation agricole et le programme de reconquête des paysages ruraux
- 9.3. Opération Jus de pomme de vergers hautes -tiges

10/ Fonctionnement du Syndicat mixte

- 10.1. Les instances du Syndicat mixte
- 10.2. Animation de la gouvernance de la charte
- 10.3. Voyages d'étude et de sensibilisation
- 10.4. Évaluation de la mise en oeuvre de la charte et observatoire
- 10.5. La communication

1

Urbanisme durable



1.1 Appels à projets innovants sur le paysage et le cadre de vie

Programme européen PARTONS 2.0

- Réunions avec groupe projets transfrontalier : 4 réunions
- Appel à projet sur les espaces publics en partenariat avec ENRx : 5 réunions de travail
- Accompagnement de la commune de Baincthun (échanges avec les élus et partenaires) : 2 réunions, 3 ateliers (cérémonie des vœux, habitants, enfants, techniciens, élus)
- Appel à projet sur la mobilité durable :
- Accompagnement du projet de la terre des 2 Caps (échanges avec les élus et partenaires) : 1 séminaire élus (visioconférence) de restitution, 1 réunion de transition avec l'étude pôle gare, 2 réunions de travail
- Appel à projet scolaire « Je vis dans le bocage » (voir 9.1)
- Résidence mission « Bocage un précieux maillage » (voir 9.1)
- Action habitants « Regards d'habitants sur le bocage boulonnais » (voir 9.1)
- Résidence mission « Art de pré et de buisson » (voir 9.1)

1.2 Conseils aux plantations

GRAND SITE DES DEUX-CAPS

- Conseils et suivis des aménagements paysagers du parking du Cran d'Escalles
- Accompagnement technique et financier de la Ferme Saint Pô à Wissant, dans le cadre de l'opération « 2 Caps en Ferme ».

AGGLOMÉRATION DU BOULONNAIS

- Conseil technique et montage de dossier de financement (FIEET) pour des aménagements paysagers en centre village (cimetière et rues) à Baincthun.
- Conseil technique pour un remaillage de haies autour de parcelles en projet de maraîchage sur la commune de La Capelle les Boulogne.
- Conseil technique sur l'aménagement du lotissement du Vallon des Mûriers sur la ZAC d'Auvringhen à Wimille.
- Conseil technique pour l'aménagement du jardin du presbytère à Pernes-les-Boulogne.
- Avis et suivi technique des arbres d'alignement du château d'Hardelot à Condette avec la MDADT du Boulonnais.

PAYS DE LUMBRES

- Conseil technique pour l'aménagement paysager d'un projet d'ouvrage hydraulique sur l'impasse de la Motte à Audrehem.
- Conseil technique et suivi de chantier pour l'implantation de haies champêtres en bordure de chemin à Bonningues-les-Ardres.
- Conseil technique pour un projet de haies champêtres en bordure de chemin rural à Leulinghem.
- Conseil technique et montage de dossier de financement (FIEET) pour un projet d'aménagement paysager du parking de l'école à Nielles-les-Bléquin.
- Conseil technique sur la gestion de parcelles boisées communales sur talus à Remilly-Wirquin.
- Conseil technique pour l'aménagement paysager de la rue principale à Surques.
- Conseil technique et montage de dossier de financement (FIEET) pour un projet de boisements linéaires sur chemins ruraux et aménagement d'entrée de cimetière à Vaudringhem.
- Réflexion sur l'aménagement paysager de la place du village et conseils sur la gestion d'arbres à Wismes.
- Avis sur des travaux d'abattage d'arbres à Wisques
- Avis et suivi de l'alignement de Tilleuls sur la RD928 à Cléty sur demande de la MDADT de l'Audomarois.

PAYS DE SAINT-OMER

- Conseil technique pour l'aménagement paysager du potager conservatoire à la Maison du Marais à Saint-Martin-lez-Tatinghem.
- Conseil technique sur l'aménagement paysager du projet d'extension de ZAC à Saint-Martin-lez-Tatinghem.

DESVRES-SAMER

- Réflexion sur l'aménagement paysager de la place du village à Bellebrune.
- Conseil technique et montage de dossier de financement pour la création d'un coin nature à Crémarest.
- Avis sur le choix de plantes vivaces pour l'aménagement d'espaces verts sur la ville de Desvres.
- Conseil technique et montage de dossier de financement pour la restauration d'un chemin rural à Longfossé.
- Conseil technique et montage de dossier de financement (FIEET) pour l'aménagement paysager de la rue du Valinglin et de la chaufferie bois à Wirwignes.
- Conseil technique et suivi des aménagements paysagers pour la Maison du Parc à Le Wast.
- Avis sur l'aménagement paysager du complexe aquatique à Desvres.
- Suivi de la mise en œuvre du plessage de 80ml de haie champêtre sur prairie communale à Longfossé.

LA TERRE DES 2 CAPS

- Conseils et suivis des aménagements paysagers du Plan de Paysage du Bassin Carrier de Marquise pour les carrières STINKAL (carrière du Banc noir) à Landrethun-le-Nord et pour la SA Carrières du Boulonnais à Leulinghem-Bernes.
- Conseil technique et montage de dossier de financement (FIEET) pour l'aménagement d'un talus communal à Wacquinghem.

RÉGION D'AUDRUICO

- Conseil technique, montage de dossier de financement (mécénat Voix du Nord) et suivi de chantier pour la renaturalisation des berges d'un canal VNF (Voies navigables de France) à Ruminghem

1.3 Sensibilisation

- Organisation de 2 journées de formation à destination des techniciens ECPI, instructeurs du droit des sols
- Edition de documents pour les techniciens
- Distribution de documentation : 9 réunions

1.4 Accompagnement des projets d'habitat groupé

- Réunion de suivi du groupe Wimereux.
- Réunion de Comité de Pilotage pour un nouveau groupe : Eco Hameau solidaire, accompagné par Galilée
- Information et mise en contact de potentiels nouveaux membres

1.5 Accompagnement des documents de planification, d'aménagement de l'espace et de gestion des ressources naturelles

1.5.1 Réglementation de boisement

- Le Parc accompagne le projet de réglementation des boisements sur 9 communes de la CC de Desvres-Samer au travers de leurs Commissions Communales d'Aménagement Foncier respectives : Belle-et-Houllefort, Colembert, Alincthun, Henneveux, Verlincthun, Lacres, Samer, Doudeauville et Courset.
- Le Parc apporte une expertise technique en vue d'aboutir à une gestion raisonnée des boisements sur ces communes qui prenne en compte les enjeux paysages, biodiversité, agricoles.
- Le Parc a remis 5 avis sur des projets de boisement à Quesques (4 dossiers) et Lottinghen, communes en réglementation de boisement validée.

1.5.2 Élaboration des documents d'urbanisme

- Le Parc naturel régional, en tant que personne publique associée, accompagne l'élaboration des documents d'urbanisme sur son territoire.
- Dans ce cadre, il participe aux comités de pilotage, instances de concertation entre l'ensemble des partenaires et contribue techniquement au travers de son implication aux comités techniques, qui se réunissent préalablement aux comités de pilotage.
- Répondant aux ambitions affichées dans sa charte en terme de maîtrise de l'étalement urbain, de développement de projets innovants en matière de nouvelles formes urbaines ou d'accompagnement de la prise en compte du développement durable dans les projets d'aménagement, le Parc naturel régional propose des outils, des démarches expérimentales afin d'intégrer et décliner réglementairement ces ambitions dans les documents d'urbanisme.

SCOT FLANDRE ET LYS

- Le Parc naturel régional a formulé un avis sur le projet de modification simplifiée du SCOT.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE SAINT-OMER

- Le Parc naturel régional a formulé un avis sur le projet de modification simplifiée du SCOT.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE DESVRES-SAMER

- Le Parc naturel régional a formulé deux avis sur la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUI pour projet d'intérêt général

1.5.3 Accompagnement de l'élaboration de Règlements Locaux de Publicité

- Le Parc naturel régional élabore des avis sur des demandes d'implantations d'enseignes : 27 avis donnés : Audinghen (4), Condette (1), Guînes (2), Longuenesse (2), Marquise (6), Moulle (1), Neufchâtel-Hardelot (3), Nordausques (1), Saint-Martin-lez-Tatinghem (3), Wimille (1), Wizernes (3)
- 3 conseils téléphoniques ont été assurés.(Longuenesse, Marquise et pour le Parc Naturel Marin)
- 1 échange suivi d'un avis a été donné pour le festival photographique du Grand Site de France.
- 1 COPIL et 2 COTECH ont été organisés pour l'actualisation de la charte signalétique de l'affichage publicitaire du PNR. Ce qui a permis de renforcer les liens avec les partenaires et notamment les EPCI.

1.5.4 Avis sur les documents supra

- Avis sur la révision de la règle 1 du Schéma d'Aménagement de la Gestion des Eaux de l'Audomarois.(SAGE)

1.5.5 Labellisation Arbres remarquables

- 2 nouveaux arbres du territoire du Parc naturel régional ont été labellisés Arbres remarquables de France : le Chêne des 4 frères en Forêt domaniale de Clairmarais (Office Nationale des Forêts) et un Saule blanc conduit en arbre têtard, propriété de M. et Mme Démaretz à Saint-Martin-lez-Tatinghem. Cette labellisation est attribuée par l'association nationale ARBRES. Le Parc naturel régional participe au repérage et recensement de ces arbres, et accompagne les propriétaires dans la démarche de candidature à ce label. A ce jour, le Parc naturel régional présente 12 arbres remarquables de France

1.6 Prise en compte de la Trame verte et bleue dans les documents d'urbanisme

Voir 3.3.7.

- Le Parc a remis 7 avis sur des projets de boisement sur les communes de Moringhem (2 dossiers), Samer, Wismes, Saint-Martin-Choquel, Herbinghen et Wimille. Ces avis sont établis dans le cadre de l'examen au cas par cas de ces projets, demandé par la DREAL Hauts-de-France.
- 5 avis émis sur des projets de lotissements : 1 défavorable, 4 favorables sous réserve.
- Avis par intercommunalité :
- CAB : Wimille, Hesdin l'abbé
- CCT2C : Wissant
- CCDS : Longfossé
- CCPL : Escœuilles
- Projet d'éco lodge de Wissant : 4 réunions
- Projet de lotissement Hesdin l'abbé : 1 réunion
- Projet de lotissement à Longfossé : 1 réunion
- Projets du béguinage de Wirwignes, lots libres : 1 réunion
- Extension de la zone d'activités Saint Martin lez Tatinghem : 1 réunion
- 2 avis sur des projets réseaux électriques dont un en site Natura 2000.
- 1 avis sur un projet éolien à Coupelle-Neuve
- 8 avis sur permis de construire (sur les communes de Leulinghem, Tardinghen, Saint Etienne Au Mont et Guînes)
- 1 accompagnement sur l'aménagement extérieur du centre aquatique de Desvres
- 2 avis sur des Permis d'aménager (Marquise et Condette)
- 8 avis émis sur des projets de pylônes de radiotéléphonie sur les communes de : Longuenesse, Blendecques, Pernes Les Boulogne, Acquin Westbecourt, Dohem, Doudeauville, Marquise, Wirwignes)
- 2 suivis de projet d'antenne à Clairmarais, Sangatte
- Pilotage et animation de l'équipe institutionnelle (Préfecture/DREAL/DDTM/UDAP/PNR 59-62) pour l'élaboration du guide technique pour une intégration réussie des antennes relais.
- Dans ce cadre, des rencontres avec la préfecture et l'ARCEP ont permis de renforcer les liens avec les acteurs institutionnels de la téléphonie mobile.
- Réalisation du guide technique pour une intégration réussie des antennes relais.

1.7 Accompagnement et avis sur les projets d'aménagement

- Suivi du Site patrimonial remarquable de Saint Omer : 4 ateliers, 1 CLSPR
- Etude de redynamisation du pôle gare de Marquise-Rinxent (CCT2C) : 3 réunions
- Réflexion sur la préservation des moulins secteur SMAGEAA : 1 réunion
- Etude sur la centre-village de Questrecques: 2 réunions
- Etude sur le centre-village de Le Wast: 1 réunion
-
- Rencontre et sensibilisation d'un promoteur et d'un géomètre.
- Accompagnement d'un projet de lotissement à Alincthun : sensibilisation et rencontre du propriétaire et de l'architecte.
- 46 avis sur des projets réseaux électriques et deux réunions techniques avec Enedis
- 7 avis sur permis de construire (sur les communes de Menneville, Desvres, Hames-Boucres, Guînes, Senlecques et Leulinghen.
- 1 avis émis sur une déclaration préalable à Surques.

- 9 avis émis sur des projets de pylônes de radiotéléphonie sur les communes de : Hardinghen, Clairmarais, Wavrans-sur-l'Aa, Dennebroeucq (conseil pour l'UDAP), Blendecques, Dohem, Éperlecques, Doudeauville, Bléquin.

Plan de paysage du bassin carrier de Marquise

- Le plan de paysage du bassin carrier de Marquise continue à se réaliser conformément à l'actualisation signée par tous en 2014.
- Conseils et suivis des plantations et des aménagements réalisés en faveur de la biodiversité

Projets de bâtiments agricoles

- Le Parc a émis 34 avis sur des constructions de bâtiment agricole.

1.8 Plantons le décor

- 401 commandes : 8 096 plants d'arbres et arbustes, 763 fruitiers, 236 sachets de graines potagères, 106 sacs de bulbes potagers.
- Stages de formation : 99 participants, 14 formations organisées, 5 annulées pour cause de Coronavirus.
- formations maintenues:.. Visite d'un jardin en permaculture à Haverskerque, Initiation à la plantation d'arbres et d'arbustes et à la taille des arbres, arbustes et fruitiers, Présentation des légumes de notre région, stage de greffe sur table.
- 79 conseils à des particuliers sur rendez-vous, par téléphone ou par mails.
- Animations et démonstration de plessage de haie en Forêt domaniale de Desvres, en partenariat avec l'ONF, dans le cadre du Festival de l'arbre et des chemins ruraux (13 participants).
- Mise en place d'un partenariat avec les EPCI volontaires pour organiser les livraisons et les animations en commun.

1.9 Observatoire photographique du paysage

- Réalisation de l'étude sur l'évolution des paysages du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours de la charte. La matière première de cette étude est l'observatoire photographique et ses sessions 2006, 2012 et 2018 sur 118 points de vue. Un rapport conséquent a été restitué.
- Trois réunions avec les partenaires techniques
- Points téléphoniques avec le prestataire tous les 15 jours
- Comités techniques pour la création de l'observatoire photographique du Parc naturel marin : 2 réunions

1.10 Patrimoine bâti et patrimoine culturel

1.10.1 Valorisation et sensibilisation aux techniques de restauration du bâti rural traditionnel

Partenariat avec MPF

- Poursuite du partenariat avec Maisons Paysannes du Pas-de-Calais (MPF62) avec la réalisation d'un stage d'initiation visant la transmission de savoir-faire et leur pratique. Stage encadré par le maçon Hervé Bodard, Stéphane Leduc de MPF62 et François Cadiou du Parc naturel régional.
- 03 octobre 2020 : organisation d'un chantier participatif avec 8 bénévoles pour rénover un mur en pierre du boulonnais situé dans le jardin de la maison du Parc à Le West. Mur nettoyé, piqueté, parfois remonté et rejointoyé au mortier de chaux.
- Deux autres stages prévus en 2020 ont été reportés à 2021 à cause des restrictions liées au Covid-19. Ils concernent : la découverte et la mise en œuvre d'enduits de décoration en terre crue, la découverte du patrimoine bâti et des documents d'archives sur le territoire de Samer

Partenariat avec la maison du cheval boulonnais à Samer.

- Pour finaliser le projet de rénovation de l'ancienne ferme de la Suze, les travaux de restauration du chartil de la maison du cheval ont commencé en novembre 2020 avec la reprise de son soubassement. Chantier co-organisé par la CCDS et le Parc naturel régional, soutenu par la Fondation du

- Patrimoine (fonds patrimoine emploi) en plusieurs étapes :
- > octobre 2020 : mise en sécurité des lieux, renforcement du bâtiment et démontage de la couverture.
- > du 16 au 21 novembre 2020 : après la surélévation provisoire de la structure en bois, travaux de démontage, remontage et jointoiment au mortier de chaux du soubassement composé de pierres et de briques. Chantier de 6 jours mené par les salariés de deux associations d'insertion, CréActif et Rivages Propres et encadré par des artisans.

1.10.2 Partenariat dans le cadre du Groupe Torchis Terre-crue

- L'activité du Groupe torchis Terre-crue fut nulle en 2020. Des échanges ont eu lieu en fin d'année pour préparer la reprise des collaborations en 2021.

1.10.3 Conseil aux collectivités et particuliers.

- Il y a eu plusieurs visites conseils entre septembre 2020 et janvier 2021 :

Conseils aux communes

- Pittefaux, visite des vestiges de l'ancienne église paroissiale Saint-Martin avec Mr Ansel, adjoint de la mairie.
- Rinxent, visite du Pont Leurette, petit pont carrossable au-dessus de la Slack situé rue des Tienforts, avec un adjoint de la mairie et Rivages Propres.
- Hesdres, visite de l'église du hameau avec Monsieur le maire, un de ses adjoints et Rivages Propres.

Conseils aux particuliers

- Marquise, 22, avenue Ferber : visite d'une maison, ancien relai, contact : Mme Decroix
- Audresselles, 73, rue St-Jean : visite d'une maison balnéaire, contact : Mme Martin
- Echinghen, 716, chemin des vingt mesures : visite d'une ferme + écuries, contact : Mr Levis
- Maninghen-Henne, 359, route de Henne, ferme du 17ème siècle, contact : Mr Decroocq
- Echinghen, 144, chemin d'Esprès : vestiges d'une maison en pierre, contact : Mr Mollat
- Audrehem, 682, rue de Fouquesolles : longère en torchis, contact : Mr Demassieux
- Wimereux, ferme de la Ronville : visite du puits en forme d'ovoïde, contact : Mr Huret
- Réty, Wioves, rue Léon Blum : conseils sur les murets en pierre, contact Mme Dubreuil
- Frencq : conseils par téléphone au sujet du pan de bois/torchis, contact : Mr Lamiaux
- Fiennes, 110 chemin des Flaquettes : visite d'une maison et conseils, contact Mr Spiers

Visite et échanges avec d'autres acteurs

- Wirwignes, 1300 rue de la Lombarderie : visite d'une ancienne grange en torchis, répertoriée par le Parc naturel régional dans ses inventaires. Discussion au sujet du projet architectural et de la rénovation et conseils avec les architectes Simon et Capucine Himpens.

1.10.4 Leader du Pays de Saint-Omer

- Voir 5.1.

1.10.5 Restauration des murets de pierre sèche et à joints vifs

- Prise de poste du chargé d'études patrimoine bâti en septembre 2020 : prise de connaissance des anciens dossiers et recherche de potentiels lieux de projets. Prise de contact également avec des artisans/formateurs comme le murailleur Alain Mathieu et des organismes tels que le CNFPT et Alfa environnement.
- Tout d'abord, il est prévu de reprendre et de finaliser les murets en pierre des coins nature de Cléty et d'Hardinghen avant la pose des panneaux explicatifs. Ensuite, au sujet des nouveautés repérées, deux sites sont à l'étude :
- Le vallon de Ningles, situé entre le fort d'Alprech au Portel et Equihen-Plage, avec notamment d'impressionnants linéaires de murets en pierre et des vestiges de l'ancien hameau. Ces murets sont de deux natures. Certains séparaient les terres de pâturages, d'autres délimitaient les propriétés. Le sujet est en discussion avec l'équipe du patrimoine naturel, le conservatoire du littoral, eden 62 et la fondation du patrimoine.
- Dans le hameau de Raventhun, il y a chez Mr Vanderbecken 55 m de murets en pierres liées au mortier de chaux. Le site et l'ouvrage furent repérés par Claire Vandenberghe en 2019. Le muret est partiellement dégradé, surtout à ses extrémités. Sa situation à la fin du hameau et sa visibilité depuis la route en font un élément remarquable dans le paysage.

1.10.6 Patrimoine culturel Voir 8.4

2 Agriculture durable



2.1 Agroécologie

2.1.1 AGROTRAMES

- Un nouveau programme de recherche a été construit et déposé pour un financement à l'Agence de l'Eau Artois Picardie. Il débutera en 2021. Les partenaires sont la FLST de Lille et la FREDON. Le Parc fera intervenir d'autres partenaires pour les sujets d'étude. Les thèmes étudiés seront : les chiroptères, les oiseaux, les rapaces des micromammifères, les araignées, les carabes, les hyménoptères, les bactéries et champignons des sols....

2.1.2 Agroforesterie

- Dans le cadre du Plan Forêt Région, le Parc naturel régional reste animateur de la mesure TO 08.02.01 du PDR (aide à l'installation des systèmes agroforestiers sur terrains agricoles) : 9 dossiers sur l'agroforesterie ont été déposés et validés ; ils concernent une surface cumulée de 100 ha répartis sur 27,12 ha prairies et 72,88 ha terres labourables; les sites seront plantés en partie au cours de l'hiver 2020-2021. Il s'agit d'une mesure mise en place sur le programme européen agricole de la période 2015-2020.
- D'autres contacts pour des nouveaux dossiers de plantations ont été pris à l'hiver 2020-2021 pour un dépôt supposé au 30 mars 2021 (7 dossiers en cours). D'autres contacts pour des nouveaux dossiers de plantations ont été pris à l'hiver 2020-2021 pour un dépôt supposé au 30 mars 2021 (7 dossiers en cours).
- Participation du Parc à la réflexion d'une animation régionale de l'agroforesterie portée par un ensemble de structures partenaires (PNR Avesnois et Scarpe-Escaut, ENRx, Initiatives Paysannes, Planteurs volontaires, Institut Lassalle-Beauvais,...) et de financeurs (Agence de l'Eau Artois-Picardie, Conseil régional Hauts-de-France).
- Le Parc naturel régional poursuit en partenariat avec le CRRG ses travaux sur la préservation et la valorisation des pré-vergers. Il intervient dans la gestion et l'entretien des vergers conservatoires et de collections (Crémarest, Hardinghen, ONF, vergers communaux). Avec ce suivi, de nombreuses parcelles constituent aujourd'hui un réservoir de variétés locales, des parcelles de biodiversité et renforcent le paysage bocager dans lequel ces éléments ont toute leur place.

2.1.3 TRANSÆ

- Démarré le 1er janvier 2018, le projet européen franco-belge « Transition vers l'agro-écologie », dans le cadre de l'Interreg France-Wallonie-Vlaanderen, encourage les agriculteurs dans la tran-

sition vers l'agro-écologie. Ce projet réunit une diversité de partenaires : 3 associations d'agriculteurs : APAD62, Initiatives Paysannes (ex-CEDAPAS) (France), Greenotec (Wallonie) ; 1 collectivité territoriale: Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale (France) ; 4 établissements de recherche : CRA-W (Wallonie), ILVO (Flandres), INAGRO (Flandres), Université de Picardie (France).

- Ce projet sera mis en œuvre pour la période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2021.
- Le Parc naturel régional est chef de file de ce programme

COORDINATION

- Poursuite de la coordination avec l'ensemble des partenaires afin d'assurer une compréhension commune des objectifs et actions de chacun des 6 modules de travail, en majorité en visio à cause des contraintes sanitaires : réunions équipe projet, réunions versant français, réunions bilatérales.
- Une convention sur l'utilisation des données a été signée par tous les partenaires en 2020, en complément du formulaire de consentement individuel qui est signé avec tous les agriculteurs concernés pour la durée du projet, afin d'être en conformité avec la protection des données personnelles (RGPD).
- Une modification majeure a été envoyée afin de demander la prolongation du projet de 6 mois, pour une fin effective au 30 juin 2022.
- Un lien est régulièrement fait entre les actions de Transaé et celles de deux projets similaires : points sur les actions avec Ecorurable (PNR Scarpe Escaut et PNR des Plaines de l'Escaut), participation à un groupe de mutualisation sur les expérimentations avec les agriculteurs sur l'agriculture biologique de conservation (avec Greenotec et le CRA-W et le projet ABAC réunissant Bio en Hauts-de-France, Fredon, APAD62 et la Cuma Bioterritoires).

COMMUNICATION

- Un film a été réalisé en 2020 sur la thématique du pâturage à partir du témoignage de Vincent Hamy. Un sous-titrage en flamand a été ajouté.
- Deux fiches témoignage ont été réalisées par le Parc en 2020 sur les exemples de Joseph-Marie Evrard et Vincent Hamy, en version français et en version néerlandaise.
- Le ferme-ouverte prévue en juillet 2020 sur la ferme de Vincent Hamy à Longueville n'a pas pu avoir lieu à cause du contexte sanitaire (COVID-19).
- Pour pallier à l'annulation de la ferme-ouverte, une publication mi-parcours de 24 pages a été réalisée, imprimée en 1 500 exemplaires et envoyée à tous les agriculteurs du Parc ainsi qu'aux partenaires techniques, administratifs et financiers.
- Le site internet (exigence Interreg) www.transae.eu est régulièrement mis à jour : www.transae.eu
- Deux numéros de la newsletter « Transaé News » ont été rédigés et diffusés via le logiciel en ligne sendinblue.
- L'ensemble des supports de communication à diffusion large est réalisé dans les deux langues du projet : français et néerlandais
- Un article sur Transaé a été rédigé dans la lettre aux agriculteurs du Parc, dans la revue « Espaces naturels », et le Parc et Greenotec ont participé pour Transaé au pôle « Agriculture Biologique de Conservation » lors de la manifestation « Terre eau Bio » organisée par Bio en Hauts-de-France à Brunémont le 17 septembre 2020.

ACTIONS COLLECTIVES AVEC LES AGRICULTEURS

- En 2020, 14 agriculteurs sont engagés sur le versant français, 17 sur le versant wallon, et 7 sur le versant flamand. En France, ce groupe se constitue à partir d'un noyau existant co-animé par le Parc et le Cedapas sur l'agro-écologie (APB- « agriculteurs et paysans en Boulonnais »).
- 5 réunions ont été organisées pour le groupe Transaé sur le versant français :
- Le 11 février 2020 à Holque : visite de ferme et mise en place du sous-groupe vèlage groupé de printemps (10 agriculteurs).
- Le 18 juin 2020 à Isques : visite de ferme et discussion sur la problématique des prairies face à la situation de sécheresse printanière (11 agriculteurs).
- Le 3 octobre 2020 à Herly, visite de ferme sur la thématique de l'élevage de la race Rouge Flamande en système lait et viande (7 agriculteurs).
- Le 27 novembre 2020 à Mentque Norbécourt et Guines : visite de ferme orientée sur les expérimentations sol et l'agroforesterie (13 agriculteurs).
- Le 17 décembre 2020 à Mentque Norbécourt : visite de ferme orientée sur le pâturage des couverts par des brebis (5 agriculteurs).
- 2 voyages d'étude ont été organisés :
- En janvier 2020, en Bretagne et Normandie, sur la thématique du vèlage groupé de printemps : 4

fermes visitées, 9 agriculteurs et agricultrices ont participé.

- En juin 2020, en Wallonie, sur la thématique de l'agriculture biologique de conservation – 4 fermes ont été visitées, 10 agriculteurs et agricultrices ont participé.
- Trois agriculteurs ont participé avec un technicien du Parc en février 2020 à la 4e Edition du Carrefour des Agriculteurs Heureux au Parc de Sainte Croix en Moselle (57) organisé par « La Vache Heureuse » : retours d'expériences de nombreux agriculteurs autour de l'optimisation du cycle du carbone et de l'azote.
- Le versant flamand a organisé une formation interne sur le pâturage auquel un technicien du Parc a participé.
- Un répertoire des pratiques des agriculteurs engagés dans Transaé a été mis à jour avec l'accord des agriculteurs.

TRAVAIL INDIVIDUEL AVEC LES AGRICULTEURS

- Des entretiens individuels ont permis d'identifier les motivations et objectifs des agriculteurs, leurs critères de réussite, et les axes de travail sur lesquels ils souhaitent travailler à court terme (3 ans) ou à long terme. Ces éléments constituent ce que les partenaires ont appelé « Plan d'action individuel ».
- Afin d'avoir un « état zéro » des agriculteurs sur une base commune, l'outil « Charte de l'agriculture paysanne », développé par la FADEAR a été choisi par l'ensemble des partenaires. Sur le versant français, Initiatives paysannes est chargé de ces diagnostics. 3 ont été réalisés chez des agriculteurs du groupe en 2020.
- Plusieurs agriculteurs du Parc ont été rencontrés afin de travailler sur des projets de plantation en lien avec leur ferme.

EXPÉRIMENTATIONS

- 3 éleveurs ont continué à être accompagnés en 2020 dans une expérimentation sur le pâturage à partir de la démarche PâturAjuste.
- 4 agriculteurs ont continué à être accompagnés en 2020 dans une expérimentation sur l'utilisation des copeaux de bois (BRF) en remplacement de la paille pour la litière de leurs animaux.
- 2 agriculteurs ont démarré en 2020 une expérimentation sur l'utilisation des copeaux de bois (BRF) pour nourrir le sol.
- 4 agriculteurs ont continué à être accompagnés en 2020 dans une expérimentation pour tendre vers une agriculture biologique et de conservation des sols, sur une parcelle de 1 ha et à l'échelle de la rotation.
- Le CRAW et Greenotec ont accompagné de manière rapprochée l'élaboration des protocoles pour les 4 expérimentations rotation.
- L'UPJV a réalisé des suivis du sol : analyse de sol, comptage de vers et terre et test bêche

VOLET SOCIOLOGIQUE / APPROCHE DE TRAVAIL

- Les 8 partenaires souhaitent analyser tout au long du projet leurs pratiques d'accompagnement pour identifier celles qui sont le plus favorables à l'accompagnement dans la transition agro-écologique. Ils sont appuyés par ILVO et le GERDAL (sociologues).
- Un séminaire de 2 jours a eu lieu en octobre 2020 à Gand (B) sur la thématique des facteurs favorisant la mise en œuvre de pratiques agro-écologiques dans l'accompagnement des agriculteurs, avec les interventions d'ILVO et du GERDAL :
- ILVO a réalisé en 2020 des entretiens auprès de l'ensemble des partenaires pour identifier à mi-projet l'apport du projet Transaé dans les façons d'accompagner les agriculteurs.
- Les enseignements issus du projet Transaé ont été partagés et mis en pratique en interne au niveau du Parc, notamment avec les personnes accompagnant d'autres collectifs d'agriculteurs (Vallée de la Hem, Bocage boulonnais).

2.1.4 Agro-écologie sur la vallée de la Hem

Projet multi-partenarial s'appuyant sur un collectif d'agriculteurs pour enrayer l'érosion et les ruissellements est en cours (2019-2021). Il est porté par le SYMVAHEM et piloté dans la mise en œuvre technique par le Parc naturel régional. Il vise à accompagner les agriculteurs vers des pratiques agricoles limitant l'érosion des sols.

> 2 thématiques principales : les couverts d'interculture et le semis direct sous couvert végétal.

> Mise en œuvre partenariale : Chambre d'Agriculture Nord-Pas-de-Calais, l'Association pour une Agriculture Durable 62 (APAD 62) et la Fédération des Chasseurs du Pas-de-Calais.

> Des actions qui s'appuient sur un collectif de 17 agriculteurs (10 agriculteurs en 2018).

Les actions de 2020 :

- Suivi individuel des expérimentations et questionnements des agriculteurs du groupe
- Organisation d'une réunion de bilan – perspectives avec les agriculteurs
- 4 tours de plaine pour visiter les expérimentations des agriculteurs
- Une formation sur les couverts d'interculture et les plantes associées
- Une vitrine expérimentale de 4 couverts d'interculture avec des mélanges de ferme
- Une expérimentation pour comparer l'érosion en maïs en labour, semis direct, dans le sens de la pente ou non.
- Mise en place d'un protocole de suivi des couverts d'interculture à la ferme (taux de levée et méthode MERCI)
- Diagnostic des parcelles de références des agriculteurs nouvellement engagés : réalisation de 6 protocoles de comptages de vers de terre et 2 profils de sols et tests bêches.
- Démarrage d'une expérimentation de Paiement pour services environnementaux (PSE) avec les agriculteurs de la commune d'Alembon pour rémunérer les services environnementaux de réduction de l'érosion et des ruissellements. L'étude est portée en 2020 par ENRx qui mutualise cette expérimentation avec celles des 2 autres parcs partenaires (Scarpe-Escaut, Avesnois) avec l'appui technique du bureau d'étude Solagro et financier de l'Agence de l'eau :
 - co-construction du cahier des charges avec les agriculteurs (2 ateliers)
 - co-construction de l'organisation et de la gouvernance du dispositif de PSE (1 atelier)
 - montage du dossier de candidature.

2.2 Mesures agro-environnementales

2.2.1 Sensibilisation, information des agriculteurs

- Suite aux mesures de confinement, les réunions d'informations à destination des agriculteurs n'ont pas pu avoir lieu cette année. Néanmoins, les agents du Parc ont pu accompagner les agriculteurs qui souhaitaient s'engager en MAEC à distance.

2.2.2 Bilan des engagements PAEC sur le territoire du Parc

EN 2020, 44 AGRICULTEURS ONT DÉPOSÉS UN DOSSIER MAEC SUR LE TERRITOIRE DU PAEC DU PARC BOCAGE (OPB)

- HA01 : entretien de 27 013 mètres de haies arbustives.
- HE01 : création de 64.64 ha de parcelles enherbées sur 5 ans.
- HE03 : absence de fertilisation sur 84.4 ha de prairies.
- SPM1 : engagement de 2 agriculteurs, soit 76.62 ha, en MAEC polyculture-élevage à dominante élevage – Maintien.
- SPE1 : engagement de 3 agriculteurs, soit 356.93 ha, en MAEC polyculture-élevage à dominante élevage – Évolution

COTEAUX (OPC)

- HE02 : entretien et restauration de 56.63 ha de pelouses calcicoles par pâturage extensif.

Zonage Zone Humide (OPH) :

HE03 : Absence de fertilisation sur 37.29ha

HE04 : Absence de fertilisation et fauche tardive au 15 juin sur 8.9ha

HE05 : Absence de fertilisation et fauche tardive au 15 juillet sur 4.49 ha

2.2.3 Bilan des engagements MAEC sur le territoire du Parc : PAEC Saint-Omer

ZONE À ENJEU ÉROSION (SOR) :

- HA01 : entretien de 15 4860m de haies arbustives.
- HE01 : création de 45.38 ha de parcelles enherbées sur 5 ans

ZONE À ENJEU BIODIVERSITÉ (SOB).

- HE03 : absence de fertilisation sur 10,31 ha de prairies

ZONE À ENJEU EAU POTABLE (ORQUE DE NIELLES LES BLÉQUIN)

Réduction de doses d'herbicides (GC05) : 48.28ha

2.3 Agriculture biologique

Depuis 2015, le Parc naturel régional et ses partenaires agissent pour le développement de l'agriculture biologique. Le Parc compte en 2020 plus de 2 000 ha et 50 agriculteurs bio (22 agriculteurs et 650 ha en 2015).

Plusieurs communes accompagnées se sont engagées dans l'approvisionnement de produits bio. En 2020, le travail de sensibilisation et d'accompagnement global des agriculteurs s'est poursuivi ainsi que l'appui ou la réflexion collective au travers des dynamiques d'agriculteurs et de collectivités.

2-3-1 Le comité de pilotage

> Entre 2019 et 2020, on compte 4 exploitations agricoles qui sont passées en bio et une installation en maraîchage soit 5 de plus au total.

- Depuis la mise en place en décembre 2014 du comité de pilotage pour le développement de l'agriculture biologique (AB) sous la présidence de Claire Sonzogni, vice-présidente du Parc, la dynamique se poursuit sur cette thématique. Le programme est réalisé en partenariat avec la Chambre d'agriculture Nord-Pas de Calais, Bio en Hauts-de-France, la FRCUMA Hauts-de-France, Terre de Liens, A PRO BIO, Norabio et Initiatives Paysannes. Ces deux derniers partenaires, arrivés en 2020, ont permis de renforcer la présence et les moyens sur le territoire. Ce programme a été retenu dans le cadre d'un appel à projet de l'Agence de l'eau Artois-Picardie et a obtenu un financement de celle-ci à hauteur d'environ 55%.
- Début décembre, un comité de pilotage a pu se tenir par visioconférence associant les financeurs et partenaires du programme ainsi que des élus dont Claire Sonzogni, Jérôme Muselet, représentant de la Chambre d'Agriculture et Nadou Masson, ancienne présidente de Bio en Hauts de France.
- Couplée à la dynamique, un nouveau programme d'actions a été déposé en réponse à l'appel à initiatives pour le développement de l'agriculture biologique. Nouveauté de ce programme à venir : renforcement des actions en faveur de la transmission et de l'installation.

2-3-2 Les agriculteurs

- L'accompagnement individuel par la Chambre d'Agriculture et l'association Bio en Hauts-de-France a été poursuivi (financé par le Plan bio régional), avec :
 - 5 diagnostics de conversion (1ère approche pour sonder les motivations),
 - 6 études technico-économiques afin de faire une simulation technique et économique pour un passage à la bio ont été réalisées par les partenaires,
 - L'accompagnement d'une dizaine d'agriculteurs en conversion.
 - Plusieurs temps collectifs ont été organisés :
 - 3 réunions avec les maraîchers,
 - 1 réunion où étaient invités tous les producteurs bio qui a permis l'interconnaissance et de préciser quelques problématiques techniques,
 - 5 tours de plaine
 - 2 formations
 - 1 réunion d'informations sur le passage en bio (café de la bio)
 - Plusieurs événements n'ont pas pu se tenir en raison de la crise sanitaire.
 - Un accompagnement pour le développement de filières bio a été mis en place :
- > Sur la filière de la viande bovine (élevage allaitant) afin de lever les freins exprimés par les éleveurs pour le passage en bio,
- > Sur la filière maraîchère dans l'Audomarois : courrier à l'attention de la coopérative maraîchère la SIPEMA pour sensibiliser à la bio et proposer une rencontre avec la mission agriculture du Parc. Deux maraîchers conventionnels ont été rencontrés avec NORABIO. L'un d'eux envisage une conversion pour 2022.
- > Sur la filière de la volaille de chair bio : accompagnement auprès de 2 éleveurs travaillant avec Licques Volaille, suite à l'annonce de l'arrêt de la valorisation du poulet bio par la coopérative courant 2020. Pour maintenir l'activité des éleveurs en bio et redévelopper la filière sur le territoire, le Parc et Bio en Hauts-de-France ont collaboré en 2020 et vont poursuivre leur travail.
- > Pour les circuits de proximité : organisation de 12 réunions : travail collaboration avec le service diversification de la Chambre d'agriculture auprès d'une SARL regroupant 5 exploitations en AB pour mettre en place un magasin collectif de produits biologiques sur Longuenesse (ouverture réalisée le

2 septembre 2020).

2-3-3 La restauration collective

Le Parc collabore depuis 2016 avec l'association A PRO BIO pour accompagner les communes à introduire davantage de produits bio et locaux dans leur(s) restaurant scolaire (s) (écoles maternelles et primaires).

> En 2020, le travail a été effectué plutôt de manière individuelle :

- 15 interlocuteurs de communes situées sur le Boulonnais ont été interrogés pour connaître leur motivation et recueillir leurs attentes.
- 3 communes accompagnées par A PRO BIO afin de contrôler si leur prestataire avait bien respecté la provenance et la certification de denrées bio ayant servi à la préparation des repas
- 5 réunions et de nombreux contacts effectués avec des techniciens de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer, du Département du Pas de Calais et de la Chambre d'Agriculture pour organiser un salon entre les chefs de cuisine et les agriculteurs. Salon qui n'a pu se tenir en raison de la situation sanitaire en fin d'année. Les échanges seront utiles pour les suites du Plan Alimentaire Territorial, animé par la CAPSO.
- Deux réunions en visioconférence (une sur le secteur du Boulonnais et l'autre sur le secteur de l'Audomarois) ont rassemblé 6 représentants des communes. Echanges sur : réduction du gaspillage alimentaire, rédaction des marchés publics, formation du personnel de cuisine, outils de sensibilisation auprès des enfants et menus végétariens, rappel de la loi Egalim).

2.3.4 Le foncier

Le Parc, en partenariat avec Terre de Lien (TdL) poursuit un travail sur le foncier public avec pour objectif de favoriser l'installation ou le confortement d'exploitations biologiques.

- 3 communes accompagnées par TdL :

> La Cappelle-les-Boulogne souhaite acquérir des parcelles agricoles pour les mettre à disposition d'un agriculteur. Réalisation d'un diagnostic Solbio par Bio en Hauts de France

> Guînes : visite d'une parcelle potentiellement mobilisable pour l'installation en AB

> Entretien avec le maire de Wierre-Effroy

- Rédaction d'un appel à manifestation d'intérêt à destination des communes pour agir sur le foncier agricole (accompagnement possible de TdL). Diffusion aux communes du Parc : début 2021.
- Réalisation par Terre de liens d'une étude exploratoire « Développement des moyens d'actions pour favoriser l'orientation du foncier agricole privé vers le développement de l'agriculture biologique » menée sur 2 territoires pilotes (Pnr Avesnois et Pnr des Caps et Marais d'Opale (4 entretiens menés et recueil d'expertises, et deux propriétaires privés repérés dans ce cadre seront accompagnés par TdL).
- Le travail de Terre de Liens est aussi effectué au niveau de porteurs de projets agricoles désireux de trouver du foncier. Ces personnes motivées pour devenir agriculteurs souhaitent bien souvent le faire en AB :
 - 7 porteurs de projets ont été accueillis, orientés et/ou accompagnés par l'association TdL
 - 1 fiche portrait d'un porteur de projet pour une installation en maraîchage biologique a été réalisée et diffusée.

2.3.5 L'installation et la transmission des exploitations agricoles

- Formations et temps d'échanges destinés aux agriculteurs et futurs exploitants (Initiatives Paysannes)
- 1 module de simulation sur un ferme à transmettre, organisé avec le centre de formation du Dou-lac, pour un groupe d'étudiants.
- Un temps d'échanges a été organisé, avec 8 porteurs de projet sur la ferme d'un éleveur bovin récemment installé.
- Une formation sur les aspects humains de la transmission prévue en novembre a dû être reportée, de même qu'un temps d'échanges multi-acteurs sur l'installation.
- Une formation sur la transmission a été réalisée pour l'équipe des techniciens agricoles du Parc, par Initiatives Paysannes, la Chambre d'agriculture et la SAFER.

3 Patrimoine naturel



3.1 Restauration des cœurs de biodiversité

3.1.1. Restauration – création de cœurs de biodiversité

AFFRINGUES

- Pâturage sur 2,1ha avec un éleveur du village.
- Dans le cadre du programme FEDER, les travaux visant à sécuriser le site et les accès de randonnée en raison de nombreux frênes malades, ont débuté fin 2019, et se sont poursuivis en 2020

ALQUINES – SITE NATURA 2000

- Pâturage sur le mont Héchuin sur une surface de 3ha

AMBLETEUSE (RNR DU PRÉ COMMUNAL) – SITE NATURA 2000

- Dans le cadre du contrat Natura 2000 (2019 - 2023), cette année 11ha de repousses d'ajoncs ont été fauchés mécaniquement dans des clairières et layons par l'entreprise Digard, et une fauche de 1ha en zone humide a été réalisée par l'association d'insertion AAEPM.
- Le plan de gestion a été actualisé et validé par le comité de gestion. Il court sur la période 2018-2028. De nouveaux travaux comme l'étrépage de zones humides ou de zones sableuses sont préconisés, notamment pour favoriser les hyménoptères

AUDEMBERT (RNR DU MONT DE COUPLE) – SITE NATURA2000

- Réalisation d'un chantier nature avec les associations "Nature Libre" et "Les Blongios" le 29/02/20 : Action de débroussaillage dans un enclos pâturé.
- Une concertation est en cours avec les usagers du site et la commune, pour mettre en place des aménagements visant à limiter l'intrusion des véhicules motorisés sur le site (4*4, motos et quads).

AUDREHEM – SITE NATURA 2000

- Travaux de fauche exportatrice et débroussaillage réalisés par une association d'insertion dans le cadre du Contrat Natura 2000 (2017-2021).
- Pâturage extensif sur 9,25ha en convention avec un éleveur de Coulomby.
- M. Vasseur, éleveur de moutons boulonnais sur le communal, a remporté le 1er prix du concours des Pratiques Agroécologiques (édition 2019) dans sa catégorie "pâturage sur prairies sèches" le 28 février 2020 au salon de l'Agriculture à Paris.

AUDRESSELLES - SITE NATURA 2000

- Pâturage extensif par deux éleveurs de la commune.
- Travaux de fauche réalisés dans le cadre du contrat Natura 2000 (2017-2021) Restauration de pelouses dunaires sur le communal des Garennes d'Audresselles.
- La mission Patrimoine naturel a rencontré la nouvelle équipe communale et les partenaires locaux, ceci afin de renouveler la convention de gestion des terrains communaux et envisager de futurs projets.

AUDRESSELLES - DUNES DE LA MANCHUE COMMUNAL HORS NATURA 2000

- Suite aux travaux de restauration effectués en 2018 sur des pelouses dunaires, dans le cadre du projet « Trames » financé par les fonds FEDER et Agence de l'Eau (4ha de pelouse dunaire en cours de restauration). L'année 2020 a accueilli la seconde saison de pâturage, conventionné avec un éleveur de moutons boulonnais.

BONNINGUES-LES-ARDRES – SITE NATURA 2000

- Suivi du programme de réintroduction du Millepertuis des montagnes (espèce disparue autrefois présente dans le pays de Licques), en partenariat avec le Conservatoire Botanique de Bailleul dans les layons récemment ouverts.
- Réalisation de travaux de débroussaillage de pelouses calcicoles dans le cadre d'un nouveau contrat N2000 (2020 - 2023).

CLAIRMARAI (4 SITES PRIVÉS) – SITE NATURA 2000

- Réalisation de travaux de fauche de roselières sur deux parcelles privées à Clairmarais dans le cadre de deux contrats Natura 2000 (2016-2020).
- Aménagement écologique et paysager d'une parcelle communale d'1ha et valorisation en faveur de l'agriculture locale.

COLEMBERT (17 HA - COTEAU CALCAIRE) – SITE NATURA 2000

- Pâturage extensif sur le site de la Warenne (17ha de coteau calcaire) en convention avec un agriculteur de la commune.
- L'exclos créé en 2019 a permis d'observer en 2020 la floraison de quelques pieds d'orchidées dont l'Ophrys araignée, assez rare en région.
- Poursuite de la restauration de deux parcelles privées par des contrats N2000 prévus de 2016 à 2020 (2ha et 1,2ha) par débroussaillage, fauche exportatrice, création de layons de chasse sur des pelouses et ourlets calcicoles.
- Prospections concernant le Damier de la succise.
- Découverte d'une nouvelle espèce d'orchidée pour le site de la Warenne : La Céphalanthère de Damas (photo)
- Réalisation d'un important chantier nature réunissant 74 volontaires de l'association Uniscité Calais afin de restaurer des enclos de pâturage embroussaillés.

JOURNY (COTEAU PRIVÉ ET COMMUNAL) – SITES NATURA 2000

- Poursuite du pâturage de caprins issus d'un élevage biologique sur un coteau particulier. Les résultats sont excellents et démontrent l'intérêt de ce travail croisé entre moutons Boulonnais et chèvres.
- Poursuite des travaux de réouverture et de fauche de la partie basse du site, avec création d'un enclos supplémentaire pour optimiser les rotations de pâturage.
- Sur la partie communale, après une première année de pâturage ovin avec un éleveur local, les résultats sont encourageants. Les importants travaux de débroussaillage sont consolidés grâce aux animaux et de nouveaux équilibres se mettent en place : ainsi le bien nommé Tarier "pâtre" a niché cette année sur le communal, probablement en interaction avec certains effets induits par la présence des moutons.
- Travaux mécanisés de réouverture et de fauche exportatrice sur les parties basses du site sur environ 1ha.

LACRES

- 700m² de Berce du Caucase et de Renouée du Japon, qui se développent sur un coteau en bord de chemin ont été fauchées. Une première fauche a été faite dans le but d'affaiblir les pieds. En

2021, une association d'insertion déracinera les pieds dans un objectif d'éradication de ces deux plantes exotiques envahissantes.

LICQUES – SITE NATURA 2000

- Suivis de la Vipère péliade en lien avec le CEN des Hauts-de-France.
- Suivi de l'installation de hiboux Grand-duc qui s'est soldé par un échec du fait de la mort accidentelle du couple

LONGUEVILLE

- Poursuite du pâturage par moutons Boulonnais sur délaissé routier de la DIR Nord d'environ 1ha .
- Les suivis sont toujours aussi encourageants avec le développement de végétations calcicoles à marnicoles de mieux en mieux caractérisées. L'entomofaune trouve également un réel profit avec l'expression de nombreuses abeilles sauvages

LUMBRES – SITE NATURA 2000

- Conduite des travaux du dossier Agence de l'Eau pour la restauration du marais de Lumbres en lien avec la CCPL (cheminement dans le marais, restauration de mares, plantations saules têtards,...). Les différents aménagements sont quasiment terminés. Il est désormais possible de traverser le marais entre Lumbres et Setques en respectant le cheminement.
- En 2020, des stationnements de bécassines des marais ou de chevaliers culblanc ont été régulièrement constatés autour des mares creusées en 2019.
- La nidification du Pic épeichette est fortement probable, tandis que le Pic vert semble avoir élu domicile dans un nichoir à Chouette chevêche posé par le Parc

LUMBRES – SITE D'ACQUEMBRONNE

- En lien étroit avec l'association du château d'Acquembronne et la CCPL, le Parc a défini les premiers contours d'un accompagnement qui devrait se concrétiser en 2021

NABRINGHEN – SITE NATURA 2000

- Poursuite du pâturage sur 5,1ha, fauche et débroussaillage.
- 2 contrats Natura 2000 en cours :
- Restauration des pelouses calcicoles du coteau de Nabringhen (fauche exportatrice) sur le « Mont Sainte Marguerite » (contrat de 2017 à 2021). Poursuite du pâturage ovin sur 5,1ha.
- Restauration des pelouses calcicoles du coteau de Nabringhen (fauche exportatrice et débroussaillage), lieu-dit « La pièce à fontaine » (contrat de 2018 à 2022)
- Prospections concernant le Damier de la Succise et le Grand-duc d'Europe.

QUELMES

- Le Parc reste étroitement associé aux actions prévues sur le site désormais géré par le Conservatoire des Espaces Naturels, il participe activement au comité de gestion des milieux naturels.
- L'accompagnement du Conservatoire Botanique de Bailleul se poursuit dans le cadre du programme REFORME (REStauratiOn de la FIORE régionale MENacée) afin de préserver l'une des deux dernières stations d'Epipactis brun-rouge dans le département du Pas-de-Calais. En 2020, neuf pieds ont été comptés (quatre en 2019)
- Parallèlement dans le cadre du partenariat avec le lycée agricole de Tilloy-lès-Mofflaines, quatre étudiants sont impliqués dans un projet tutoré qui permet d'affiner le diagnostic du site. Une première cartographie des habitats a été effectuée. Ce projet permettra de déterminer les actions de gestion prioritaires en vue d'un chantier collectif prévu en 2021

SAINT-ÉTIENNE-AU-MONT - SITE NATURA 2000

- Pâturage ovin faisant suite à la restauration de 4,7ha de pelouses dunaires décalcifiées en 2017 et 2018, avec pose d'enclos.
- Restauration de pelouses dunaires décalcifiées sur le communal dans le cadre du programme TRAMES 2019 - 2020. Extension des surfaces déjà investies les années précédentes avec débroussaillage d'ajoncs, fauche exportatrice et étrépages en vue de favoriser des végétations pionnières patrimoniales.
- Suivi hivernal des effectifs de chauves-souris dans les trois blockhaus aménagés en 2018 sur le communal dans le cadre d'un contrat Natura 2000 (2018 – 2022) et d'un programme de l'Agence

- de l'Eau.
- Montage et obtention d'un financement de la Fondation du Patrimoine pour un projet sur le communal d'Ecault.
- Montage et obtention d'un contrat N2000 (2021 - 2023) sur le communal : débroussaillage d'entretien et étrépage d'une dépression humide.
- La convention de gestion avec la commune a été renouvelée.
- Le confinement aura probablement eu quelques effets positifs sur la faune: l'absence de fréquentation semble expliquer en effet la nidification probable de l'Alouette lulu sur la partie gérée par le Parc. C'est une très bonne nouvelle pour cette espèce qui ne compte plus que quelques couples nicheurs dans le Pas-de-Calais.
- La Moenchie dressée, petite plante exceptionnelle, retrouvée en 2019, n'a pas été revue en 2020

SAINT-ÉTIENNE-AU-MONT - SITE PRIVÉ

- Restauration de dunes grises et de zones humides (mares, pannes dunaires, roselières et mégaphorbiaies) sur une parcelle privée de 90ha au sud des dunes d'Ecault à Saint-Etienne-au-Mont dans le cadre du programme TRAMES 2019 - 2020. Sur ce terrain une étude menée par un bureau d'étude a été réalisée afin de constituer une Notice de Gestion.

VIEIL-MOUTIER – SITE NATURA 2000

- Travaux de fauche exportatrice sur pelouse calcicole réalisés dans le cadre du Contrat N2000 (2016-2020).
- Finalisation des travaux de réouverture d'une parcelle du Conservatoire d'Espaces Naturels du Pas-de-Calais (CEN) sur le Mont de la Calique dans le cadre du programme Trames 2019-2020. Les travaux ont constitué en l'abattage de taillis de frênes fortement impactés par la Chalarose et au débroussaillage du sous-bois.
- Signature d'une convention de gestion entre la commune, la CCAS, le CEN et un agriculteur mis en relation par le Parc, afin d'élaborer un projet de réouverture plus ambitieux de l'ensemble de ce coteau du Mont de la Calique

3.1.2. Plan d'actions coteaux calcaires

- En partenariat avec le CEN Hauts-de-France, les premiers contours d'un nouveau plan d'action coteau à l'échelle des Hauts-de-France ont été dessinés. Le Parc, qui compte sur son territoire 80% des pelouses calcicoles de l'ex région Nord-Pas-de-Calais, est étroitement associé à cette démarche intitulée "Plan d'Action en faveur des Pelouses Calcaires des Hauts-de-France".

3.1.3. Création – restauration de zones humides

AMBLETEUSE – SITE PRIVÉ

Restauration de deux mares pour une surface totale de 270 m² avec évacuation des boues de curage hors de la zone humide.

CLERQUES - LA PRESLES

Travaux de restauration de la zone humide : 1,5ha de fauche exportatrice, 380 m² de débroussaillage et 56 m² de défrichement de ligneux avec évacuation des souches.

NIELLES LES BLEQUIN, LE MARAIS

Travaux de restauration de la zone humide: 3842m² de fauche exportatrice, 85m² de prairie fleurie, 154m² de défrichement de ligneux

ONF (MASSIFS DE BOULOGNE-SUR-MER, DESVRES ET HARDELOT) :

Travaux de restauration de zones humides: 200 m² de fauche exportatrice, 2 500 m² de débroussaillage, 3 200 m² de défrichement de ligneux, création de 2 700 m² de mares sur l'ensemble des massifs, restauration d'une mare de 700 m².

RINXENT ZONE DE LA MAIE:

Travaux de restauration de zone humide: 2 980 m² de fauche exportatrice, 524 m² de débroussaillage.

SAINT ETIENNE AU MONT (PRIVE):

Travaux de restauration de zone humide : 1,3ha de fauche exportatrice, 120 mètres linéaires de plantation de haie

WIMEREUX, ULCO:

Travaux d'aménagement de la zone : 525 mètres linéaires (ml) de clôture, 310 m² et 36ml de plantation de haie, création d'une mare de 80 m², pose d'une barrière boulonnaise

3-1-4 Natura 2000

ANIMATION DE LA CHARTE NATURA 2000

Au total, ce sont 12 contrats en cours qui ont été suivis :

- Restauration de pelouses calcicoles sur le Mont de Couple à Audembert – site 4
 - Restauration de pelouses dunaires sur le communal d'Audresselles – site 6
 - Restauration de pelouses calcicoles sur le pré communal d'Ambleteuse – site 6
 - Restauration de pelouses calcicoles d'une parcelle privée à Colembert, lieu-dit « La Berguerie » - site 12
 - Restauration des pelouses calcicoles d'une parcelle privée à Colembert, lieu-dit « La WARENNE » - site 12
 - Restauration des pelouses calcicoles du coteau de Nabringhen, Mont Sainte Marguerite – site 12
 - Restauration des pelouses calcicoles du coteau de Nabringhen, lieu-dit « La pièce à fontaine » – site 12
 - Restauration de pelouses calcicoles d'une parcelle privée à Tournehem-sur-la-Hem, lieu-dit « La Chapelle de Guémy » - site 12
 - Restauration de pelouses calcicoles d'une parcelle à Clerques (Mont Gasart) – site 12
 - Installation de clôtures pour mise en pâturage ovin sur le communal de Clerques (Rietz d'Audenfort) – site 12
 - Restauration de roselières de deux parcelles privées à Clairmarais, lieu-dit « La Canarderie » - site 22
 - Restauration de pelouses calcicoles sur le communal d'Audrehem, lieu-dit « Les Monts » - site 25
- Cette gestion a été combinée par du pâturage sur 13 parcelles communales au sein des sites Natura 2000.

Les renouvellements des contrats initiés en fin d'année 2019 ont abouti en 2020 suite à leur validation par les services de l'Etat. Ces contrats permettront de perpétuer la gestion déjà mise en œuvre. Trois nouveaux contrats signés en 2019 ont également été finalisés.

LES TROIS NOUVEAUX CONTRATS SONT LES SUIVANTS :

- Installation de clôtures pour mise en pâturage ovin sur le communal de Clerques (Rietz d'Audenfort) – site 12
- Restauration de pelouses dunaires sur le communal d'Ecault (Saint-Etienne-au-mont) – site 7
- Restauration de pelouses calcicoles sur le communal de Bonningues-lès-Ardres – site 25

Aucune nouvelle MAE n'a nécessité l'accompagnement d'un animateur Natura 2000 en 2019 (un collègue de la mission « Agriculture » étant par ailleurs dédié à cette mission).

LES ÉVALUATIONS D'INCIDENCES

Chaque organisateur de manifestations sportives qui réunit plus de 300 personnes (participants et spectateurs) et traverse les sites Natura 2000 est soumis à une étude d'incidences pour limiter l'impact de la manifestation sur les habitats et les espèces du site. Au total, ce sont 16 manifestations sportives qui ont fait l'objet d'une étude d'incidences en 2020.

Les animateurs Natura 2000 ont accompagnés la rédaction de neuf études d'incidences hors manifestations sportives :

- L'implantation de bacs à marée
- L'installation de portiques en bois à l'entrée de parking
- L'effacement du vannage à Fersinghem
- La mise à l'eau d'engins nautique
- La construction d'un lotissement à Condette
- L'enterrement d'un réseau électrique à Guînes

- L'enterrement d'un réseau électrique sur le Mont d'Hubert à Escalles
- La réalisation de fouilles archéologiques sur le Mont d'Hubert à Escalles
- Aide apportée aux services de l'Etat pour la détermination de mesures compensatoires Natura 2000 sur la Côte du Breuil à Samer

RÉVISION DES DOCOB DES SITES N2000

- Le Parc est animateur du site NPC 21 : « Prairies et marais tourbeux de Guînes, Ardres et Andres ». Le syndicat mixte Eden 62 mène les actions de gestion sur l'intégralité du zonage Natura 2000. Suite aux différentes études faune/flore de réactualisation des données du DOCOB de ce site N2000 menées en 2019, de nouvelles fiches actions ont été rédigées en lien avec les partenaires afin de les intégrer au DOCOB dans le but de permettre le montage de prochains contrats Natura 2000.

LES SUIVIS/ÉTUDES SUR LES SITES NATURA 2000

- Un stage d'une durée de six mois, réalisé par un Master2 a permis la rédaction d'un dossier de demande de classement en RNR de plusieurs communaux du Pays de Licques, gérés par le Parc. Des études préalables sur la faune et la flore de ces sites ont permis de dresser un diagnostic écologique complet qui servira de base à un futur plan de gestion.
- Une Notice de gestion a été réalisée par un bureau d'études sur le site de Guémy, commune de Tournehem.
- Suivi des populations de Damier de la Succise (site NPC012) : mise en œuvre de la méthodologie élaborée pour le suivi des imagos de Damier de la succise entre mai et juin 2020. Recherche des chenilles en septembre pour éviter leur destruction.
- Suivi de la Vipère péliade sur le Vigneau de Licques, du Hibou Grand-duc et du Hibou des marais sur la cuesta nord du Boulonnais.
- Le suivi des effectifs de chauves-souris hibernant sur les sites aménagés par le Parc (blockhaus et grottes) a été réalisé l'hiver 2019/2020 avec la CMNF.
- Une première saison de mise en place d'une zone de défens, pour protéger des Grands Gravelots de la fréquentation touristique sur l'Estuaire de la Slack, a été menée, pilotée par le Parc Marin et suivi par le Parc.

REPRISE DE L'ANIMATION DU SITE NATURA 2000 NPC026 : FORETS DE DESVRES ET DE BOULOGNE

- Un travail de préparation de la reprise de l'animation par le Parc de ce site Natura 2000 a été mené en lien avec les services de l'Etat, la CAB, le SYMSAGEB et l'ONF en vue de préparer des actions communes pour les prochaines années et organiser un COPIL en 2021.

3.2 Restauration de la Trame verte et bleue

3.2.1 Programme de création et restauration de mares

- Trois mares ont été créées ou restaurées en 2019 : Hardingen, Leubringen et Wissant.
- Huit mares ont été créées ou restaurées en 2020: Arques, Bainghen, Boursin, Hardingen, Long-fossé, Ouve-Wirquin, Tardinghen, Wierre-Effroy

3.2.2 Suivi de la barrière à amphibiens de Condette

- Fin 2019, un passage à petite faune permanent a été mis en place par le Département. Suite à la crise sanitaire, il n'a pas été possible de faire un suivi du crapauduc en mars 2020.

3.2.3 Création de « coins nature »

- En 2020, l'ensemble de la cuvée 2019 des coins nature a été aménagé : Bainghen, Hesdigneul-les-Boulogne, Nielles-les-Bléquin, Zudausques, Bouvelinghem (Maison de Pierre) et Audrehem.
- Quatre nouveaux coins nature ont été créés en 2020 : Quelmes, Bonningues-les-Ardres, Moringhem, Bainghen. Pour plusieurs d'entre eux, le Fonds d'intervention sur les enjeux écologiques territoriaux du Département (FIEET) a permis de compléter les actions.
- Plus de cinq autres coins nature sont en phase de concertation avec des communes du territoire ou partenaires. Les travaux doivent avoir lieu en 2021.

3.2.4 Trame noire (voir aussi 4.6)

- Après une première expérience dans l'élaboration d'un diagnostic "trame noire" sur Ardres en 2019, le Parc a établi de nouveaux contacts en 2020 pour de futures possibilités d'accompagnement qui pourraient se concrétiser en 2021, en lien avec la mission Transition énergétique.
- Les deux missions ont réalisé une soirée de sensibilisation à la vie nocturne (papillons de nuits) et à la pollution lumineuse (lecture du paysage nocturne) à Leubringhen dans le cadre du Jour de la Nuit le 10 octobre 2020.

3.2.5 Préservation, restauration et suivi de la biodiversité dans le bassin carrier de Marquise

- En plus d'être sujet à un plan de paysage ambitieux, le bassin carrier de Marquise revêt des enjeux forts pour la sauvegarde de la biodiversité et la consolidation de connexions écologique de haute qualité environnementale. En 2020, le Parc a poursuivi son accompagnement auprès de différents exploitants du bassin comme suit :

STINKAL

- Le site des anciennes carrières de la Parisienne constitue l'une des principales vitrines des prairies marnicoles du Boulonnais pour lesquelles le Parc possède une importante responsabilité conservatoire. Dans ce sens, le site a été retenu pour accueillir l'un des circuits de découverte destinés aux élus et techniciens communau, le 03 octobre 2020.
- L'année 2020 a été essentiellement dédiée à la priorisation, la planification et le chiffrage des travaux qui seront engagés dès 2021 pour la mise en œuvre du plan de gestion du site. Suite aux recommandations du Conseil Régional rencontré en 2020, en vue d'un classement en Réserve Naturelle Régionale (RNR), la faisabilité du dossier de candidature sera précisée.
- A noter également que le *Sisyrinchium montanum*, ou Bermudienne des montagnes (dite aussi herbe aux yeux bleus), espèce exceptionnelle en région a été revue. Il s'agit d'une espèce d'origine américaine, mais non invasive, qui s'est naturalisée
- Parallèlement la valorisation d'autres dépôts en devenir se poursuit comme au dépôt des grès avec plus de 1ha débroussaillés et fauchés. Le Parc a également accompagné les carriers dans la définition de projets de plantations en lien avec le Plan de Paysage.
- Enfin, au-delà des sites gérés, les espaces carrières de STINKAL présentent de nombreux délaissés de grande valeur: en 2020 d'importantes stations de Gentianelle d'Allemagne ont ainsi été repérées : elles feront désormais l'objet d'une attention toute particulière

CARRIÈRES DU BOULONNAIS

- Le Parc poursuit son accompagnement des carrières du Boulonnais avec des missions de diagnostics naturalistes, supports essentiels pour la bonne définition d'un futur plan d'actions.

MAGNÉSIE ET DOLOMIE

- Le Parc contribue au pilotage de la mission de maîtrise d'œuvre pour la restauration et l'étancheification du ruisseau du Crembreux à Ferques.

3.2.6 Actions en faveur d'espèces particulières

Dans les secteurs déficitaires en habitat favorable pour l'accueil des couples reproducteurs, cette action à consister à fournir, installer et suivre :

- 20 nichoirs à Chouette effraie dans les fermes, clochers d'église, pignons de maison,
- 20 nichoirs à Chevêche d'Athéna dans les saules têtards et arbres fruitiers.
- Les nichoirs en bois ont été fournis par la Ligue de Protection des Oiseaux du Pas de Calais, la moitié ont été posés par la LPO l'autre moitié par le Parc.

3.2.7 Accompagnement de projets de plantation

- Afin d'apporter son expertise dans le cadre de l'instruction de projets de plantations, la mission Patrimoine naturel a accompagné la mission Paysages et aménagement du territoire pour étudier les impacts et plus-values en faveur de la biodiversité sur des projets situés à Wimille et Saint-Martin Boulogne.

3.3. Partenariats avec les gestionnaires d'infrastructure

Le Parc est un vaste « patchwork » d'espaces naturels ou semi-naturels éparpillés sur le territoire. Grâce au partenariat avec les gestionnaires d'infrastructures volontaires, des opportunités foncières d'accompagnement en faveur de la biodiversité sont autant d'opportunités sur lesquelles peuvent s'articuler les continuités écologiques.

DIR NORD

- En plus du suivi du site « vitrine » de Longueville, assuré par le Parc, l'animation régulière du partenariat permet d'étudier de nouvelles opportunités. Une visite a ainsi été organisée avec les agents de la DIR pour faire un point foncier et préciser les contours du champ des possibles.
- Une nécessaire actualisation des conventions a été effectuée sur les terrains aménagés dans le cadre de la déviation du Plouy-Colembert (début 2000). Les usages partagés entre DIR, éleveur, Parc et associations d'insertion ont été précisés sur les pré-vergers.
- Un premier diagnostic des mares réalisées dans le cadre de cette déviation réalisée au début des années 2000 a été mené afin de préciser leur état de conservation. Ce travail offre un premier aperçu des travaux qu'il faudra mener dans les années à venir pour assurer la pérennité de ces aménagements écologiques.
- L'animation en vue de rendre l'A16 plus perméable a beaucoup mobilisé en 2020. Plusieurs rencontres ont eu lieu afin de déterminer la faisabilité foncière et technique des propositions avancées dans l'étude réalisée en 2017. Les secteurs de Wacquinghem et Wimille ont particulièrement été ciblés. La mission Paysages et aménagement du territoire a beaucoup contribué dans ce sens à réaliser des haies qui auront une fonction de guidage de la faune vers les passages supérieurs de franchissement de l'autoroute.
- Néanmoins, et grâce à l'expertise technique de la DIR, il relève que de nombreuses propositions de cette étude ne sont pas réalisables en raison des risques de fragilisations qu'elle pourrait induire sur l'infrastructure et ses annexes.

VNF

- Le Parc a été sollicité par la commune de Ruminghem dans le cadre d'un projet de renaturation le long du Canal géré par Voies Navigables de France. Une proposition d'aménagement a été remise à la commune en 2019 puis discutée entre les partenaires. Grâce à une petite équipe de volontaires de l'association Uniscité Calais, un premier chantier participatif a été réalisé en mars 2020. D'autres chantiers prévus ont malheureusement été annulés en raison de la pandémie.
- Intervention d'une poignée d'agents du Parc et de la municipalité : plusieurs centaines de plants ont été mis en jauge en urgence le dernier jour avant le confinement. Les premiers constats de reprise montrent un bilan plutôt positif des haies créées lors de l'unique chantier. Les plants en jauge ont quant à eux correctement résisté à l'exception des charmes qui semblent avoir beaucoup souffert de la sécheresse prolongée au printemps 2020.
- Pour achever les opérations, des chantiers ont à nouveau été prévus à l'automne 2020, mais le second confinement aura eu à nouveau raison de leur organisation.
- En 2020, neuf mares ont été créées sur les délaissés de Saint-Momelin et Saint-Omer. Ces mares offrent une continuité écologique remarquable le long du Canal et répondent à une restauration de corridor identifié au plan de Parc.

RTE (RÉSEAU TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ)

- Afin de pouvoir se projeter sur des perspectives pluriannuelles, un travail de diagnostic des zones à enjeu et possibilités d'aménagement a été réalisé par le Parc. Il cible notamment de nombreuses interactions possibles entre les lignes haute tension et la conservation de certains milieux ouverts comme les pelouses calcicole et/ou marnicoles. En 2020, ce diagnostic s'est concrétisé par des actions sur deux sites.
- Longuenesse : Dans le cadre de la convention d'entretien liant le Parc et RTE, le suivi du site de Longuenesse s'est poursuivi en 2020. Les résultats sont très satisfaisants. Ils sont consignés dans un rapport annuel qui a été remis à RTE. La mare initialement creusée en 2015 offre des indices de reproduction pour une nouvelle espèce: l'Aesche bleue. C'est la 5ème espèce de libellule à s'installer sur cette petite pièce d'eau. Par ailleurs on notera cette année l'arrivée de l'Hypolaïs polyglotte, passereau migrateur qui figure parmi les nouvelles espèces nicheuses du site.

- Échinghen : dans le cadre de l'appel à projet lancé par la Fédération des Parcs et RTE, le dossier présenté par le Parc pour la mise en œuvre de propositions de gestion sur le site d'Échinghen à hauteur de 30 000€ a reçu un avis favorable en 2020. Les premières actions de fauche et de débroussaillage devraient pouvoir se tenir début 2021.

ENEDIS

- Une dynamique encourageante mise en place avec Enedis en 2019, s'est poursuivie en 2020 (ex ERDF) pour les phases travaux. Le gestionnaire de réseau électrique assure avec une grande transparence la réalisation des travaux d'élagage sous les lignes dont il a la gestion. Cela permet d'opérer des croisements avec les sites gérés par le Parc et ses partenaires et d'optimiser le nécessaire entretien face aux préconisations liées aux milieux sensibles.
- Par ailleurs le Parc a été associé aux côtés d'EDEN 62 à un projet d'enfouissement de ligne électrique qui à terme devrait éviter la mortalité constatée de nombreux oiseaux.

SNCF

- Le partenariat entre le Parc et SNCF réseau a connu une accélération remarquable en 2020. Si SNCF reste l'un des derniers gestionnaires de réseau avec lequel le Parc n'est pas conventionné, l'année 2020 aura permis de rédiger les grandes lignes d'un projet partenarial qui devrait se concrétiser en 2021. Celui-ci devrait ouvrir de nombreuses perspectives d'action en faveur de la restauration des continuités écologiques sur le territoire du Parc.

SMAGEAa

- À l'invitation du SMAGEAa, le Parc est étroitement associé aux réunions de travaux visant à réduire l'érosion des sols par la pose de fascines ou la plantation de haie. Cela offre une vision globale de toutes les actions entreprises par les partenaires du Parc, et qui abondent eux aussi, en faveur de la restauration de la trame verte et bleue.
- Par ailleurs, le Parc naturel a signé une convention avec le site de la Coupole pour mettre en pâturage et entretenir l'entrée du site qui mène au musée. D'autres travaux doivent voir le jour.
- Une concertation avec la MDADT de Lumbres et le SIDEALF est en cours pour mettre en place du pâturage sur certains de leurs sites en vue de diminuer l'entretien mécanique des parcelles. De ce fait, le partenariat Parc-Infrastructure-éleveur permet aussi la préservation de la race de moutons Boulonnais.

3.4 Gestion et continuité écologique de la Hem et de ses affluents

3.4.1 Restauration de la continuité écologique de la Hem

- Suivi de l'étude d'opportunité de restauration de la continuité écologique des rivières de Licques et concertation avec les propriétaires d'ouvrage(s) sur les premières pistes d'aménagements.
- Pisciculture d'Audenfort à Clerques : appui technique à l'EPF pour le recrutement d'un maître d'œuvre et participation au COPIL de validation et de programmation des travaux
- Suivi hydromorphologique de l'ensemble des sites aménagés sur le tronçon liste 2.
- Inventaire faune/flore dans le cadre du SSM et production d'une notice de gestion sur le site de la Leulenne à Tournehem-sur-la-Hem.
- Suivi des travaux d'arasement de neuf ouvrages sur les rivières du Sanghen et d'Alembon sous maîtrise d'ouvrage de la FDAAPMA62. Neuf ouvrages ont été aménagés.

3.4.2 Plan de gestion de la Hem et de ses affluents

- Suivi des regarnis du programme de restauration 2018.
- Finalisation des travaux de restauration 2019 et suivi des regarnis.
- Concertation et conventionnement avec les propriétaires concernés par le programme de restauration 2021. 37 parcelles ont été conventionnées.
- Mise en œuvre du plan de gestion entretien 2019-2021 pour l'année 2020 sur la Hem amont, la Planque, les fontinettes et le Sanghen. Au total, 20 km de cours d'eau ont été entretenus.
- Animation auprès de propriétaires-riverains intéressés par le plan de gestion.
- Conseils techniques personnalisés sur les techniques de protection et de stabilisation des berges.

3.4.3 Agro-écologie : Relance du programme de suivi du site atelier en agroforesterie à Landrethun-le-Nord

- En lien avec la mission Agriculture durable, il s'agit de mesurer de 2021 à 2023 la fonctionnalité écologique de la trame forestière relayée par les haies plantées il y a 10 ans par l'exploitant, ainsi que les gains offerts par les prédateurs des ravageurs (limaces, pucerons et campagnols) dans l'économie de l'exploitation. La mission Patrimoine naturel est amenée pour ce faire à effectuer des travaux pour optimiser et suivre l'accueil de la biodiversité, en particulier les rapaces diurnes et nocturnes, les mustélidés, les oiseaux communs et le crapaud commun. Voir aussi 2.1.2

3.4.4 Valorisation des actions menées

- Suivi administratif (bilan d'activités, budget primitif, ...) en lien avec le coordinateur administratif et la secrétaire du Symvahem.
- Préparation des réunions du bureau et du comité syndical du Symvahem, en lien avec le coordinateur administratif et la secrétaire du Symvahem.
- La traditionnelle visite de sites au printemps ainsi que le comité annuel du Symvahem destiné à l'ensemble des élus de la vallée de la Hem n'ont pu avoir lieu du fait de la crise sanitaire.
- Rédaction d'une lettre d'informations (Reflets sur la Hem) diffusée en novembre et contenant entre autre deux des 4 posters édités (posters offerts aux habitants)

3.5 Chantiers participatifs

- En 2020, il n'a pas été possible du fait de la crise sanitaire d'organiser la dizaine de chantiers nature prévus initialement. Néanmoins, certains ont pu se dérouler entre deux confinements. Ou encore une suite positive a pu être apportée à la sollicitation du lycée de Coulogne avec quelques coupes d'Argousiers accompagnées du ramassage des déchets à Audresselles.

Commune	date	public	Nb de participants
Nabringhen – Lieu-dit « La pièce à Fontaine »	we 14 et 15 mars	Blongios	8
Tournehem-sur-la-Hem – Lieu-dit « Guémy »	we 15 et 16 février	Blongios et Hollandais	20
Audembert Mont de Couple	29 février	"groupes constitués" Nature libre	10

- Le Parc accueille également de nombreux groupe en régie, comme en mars 2020, sur le chantier de plantation à Ruminghem réalisé avec Uniscité Calais (voir 3.3 VNF). La situation sanitaire aura là aussi bouleversé la réalisation d'actions.

3.6 Observatoire de la biodiversité

3.6.1 La flore

- L'année 2020 a fait l'objet d'un stage d'évaluation important de la biodiversité. Toute une batterie d'indicateurs a été renseignée en préfiguration de l'évaluation de la Charte à mi-parcours. En parallèle, pour parfaire aux exigences d'évaluation, le Parc déploie progressivement un système d'information territorial (SIT). Les premiers usages ont révélé toute l'efficacité de cet outil qui permet en temps réel d'évaluer le niveau d'implication du Parc sur le territoire (pression d'observation par commune, ancienneté des informations sur la biodiversité, nombre d'espèces par mailles, etc. nombre de données produites par le Parc...)

Plus largement, la veille sur les 219 espèces concernées par l'observatoire du Parc, a amené en 2020 à suivre quelques espèces en particulier.

> L'Epipactis brun-rouge (Epipactis atrorubens) : neuf pieds ont été à comptés sur un coteau privé à Quelmes, quatre en 2019, trois en 2017 et sept en 2016. La situation de cette orchidée devient problématique

sur ce site sujet à un fort embroussaillage et concurrencé par le Genévrier commun.

> Quelques prospections ont pu être menées, mais en vain, en faveur de l'orchidée *Gymnadenia densiflora* encore considérée il y a peu comme sous espèce de l'Orchis mouche (Gymnadenia conopsea). Désormais promue au rang d'espèce, ce travail est fondamental. En effet, le Parc possède, dans l'attente de recherches ultérieures, les principales populations en Hauts-de-France.

- L'année 2020 restera marquée par la découverte de deux nouvelles stations de Céphalanthère de Damas, orchidée des hêtraies thermophiles. Elle a été trouvée à Colembert et à Nielles-les-Bléquin où le calme du confinement semble lui avoir profité.
- Les messicoles font l'objet d'une attention toujours plus poussée : grâce aux actions des partenaires (CBNBL, EDEN 62; CEN) des parcelles à vocation conservatoire permettent de maintenir de petites populations de ce cortège de plantes liées aux moissons.
- Des floraisons de bleuets ont pu être observées à Bayenghem-lès-Seninghem, issus d'individus potentiellement de jardins proches semés en prairies fleuries.
- De nouvelles stations de Chrysanthème de moisson ont été notées à Elnes, l'espèce est toujours bien présente à Affringues dans une petite parcelle cultivée tout à fait remarquable, ou encore sur les hauteurs de Seninghem ainsi qu'à la limite entre Wimille et Saint-Martin-les-Boulogne. Il a été activement recherché et précisée sur Saint-Inglevert ou encore Audembert.
- Sur les cultures plus sableuses du proches du littoral, découverte opportuniste de stations de Spargoute des champs, à proximité d'un délaissé de la DIR Nord.
- De manière concomitante avec les objectifs de suivi du plan de gestion de la RNR d'Ambleteuse: une mise à jour de la présence de nombreuses espèces patrimoniales a pu être réalisée : la présence de *Trifolium micrathum* (Trèfle à petites fleurs) recherché depuis plusieurs années est à souligner.
- La Pédiculaire des bois poursuit son expansion de manière remarquable. L'Ophioglosse des Açores présente des effectifs sensiblement constants.

3.6.2 La faune

L'année 2020 aura fait l'objet d'un stage d'évaluation important de la biodiversité. Toute une batterie d'indicateurs a été renseignée en préfiguration de l'évaluation de la Charte à mi-parcours.

- De manière globale, de nombreuses tendances concernant les oiseaux d'eau, seront à préciser dans les années à venir dans le cadre du programme Wetland de suivi des oiseaux d'eau en hiver. Néanmoins il est important d'alerter sur la situation du Vanneau Huppé, figurant désormais parmi les espèces menacées au niveau national. Les effectifs de cette espèce autrefois familière de nos paysages ruraux ne semblent guère s'améliorer.
- Le suivi du Damier de la succise (*Euphydryas aurinia*) se poursuit. La dernière population connue du Parc et du Pas-de-Calais est toujours bien présente, mais les évolutions dynamiques du site sont à surveiller. Une analyse des données depuis 2013 a montré une relative stabilité des effectifs avec de fortes variations interannuelles. Des recherches ont également été menées pour préciser la dispersion possible de l'espèce et certaines observations réalisées en périphérie du dernier site de reproduction.
- Le Faucon pèlerin reste présent sur le Parc mais il tarde à produire des jeunes à l'envol. Des indices de reproduction sont toujours espérés sur certains secteurs et quelques nouveaux sites semblent investis depuis fin 2020.
- L'unique station « continentale » de Grillon champêtre de Wavrans sur l'Aa est vérifiée chaque année. L'espèce est toujours présente mais en effectif moindre cette année 2020. Il reste rare même sur le littoral.
- Les données sur le Busard cendré sont rares: il ne semble plus y avoir de couples reproducteurs sur le Parc.
- Quelques observations d'Elanion blanc ont encore été relatées début 2020, dont certaines probablement issues de jeunes en dispersion issus de la reproduction de Courset.
- La Pie-grièche écorcheur, espèce de la directive habitat européenne confirme, année après année, sa présence sur le territoire du Parc. Espèce liée aux milieux prairiaux de qualité ponctués d'arbustes, c'est une excellente nouvelle. Un mâle cantonné sur un autre secteur du Parc n'a pas donné lieu à des indices de reproduction.
- Le Rougequeue à front blanc ne niche plus sur le communal de Colembert depuis trois ans. Un programme de recherche est envisagé sur l'ensemble des vergers anciens plantés par le Parc.
- L'Alouette lulu a donné d'excellents indices en 2020, à Ecault ainsi qu'un Ambleteuse où une

- reproduction semble très probable.
- Les contacts avec le Bruant proyer se raréfient. Un canton fixé sur le plateau des Bruyères à Longuenesse depuis plusieurs années n'a pas été retrouvé en 2020.
 - Le site de la Mine d'Or à Wissant a offert de remarquables indices de présence de l'Aeschne affine, libellule dont il n'est jamais facile de prouver la reproduction. L'observation d'une centaine d'émergences depuis une mare créée par le Parc est très encourageante par rapport aux actions qui ont été menées sur ce site.
 - Le Hibou Grand-duc a fait une tentative de nidification en 2020 sur le Vigneau de Licques, elle s'est soldée par un échec. Des observations régulières sont également relatées au Mont de Couple, ce qui pourrait accroître la valeur de cette Réserve Naturelle Régionale gérée par le Parc. L'espèce poursuit sa spectaculaire dynamique.
 - Un suivi ornithologique sur la basse vallée de la Slack a permis de recenser 89 espèces. Parmi elles on note la présence remarquable du Tarier des prés (au moins quatre individus) dont la nidification est certaine. Cette espèce rare était considérée comme éteinte en région. Une sensibilisation des agriculteurs a permis de préserver les couvées des fauches. On constate malheureusement une baisse générale des effectifs d'oiseaux sur le secteur, très marquée pour les oiseaux inféodés aux zones humides, qui reflète les tendances nationales.

3.6.3 La fonge

- Malgré la crise sanitaire, les inventaires de la fonge ont eu lieu. La majorité des sites gérés par le Parc naturel ont été inventoriés. Le manque de pluviométrie au printemps et quelques gelées précoces n'ont pas permis à la fonge d'exprimer le potentiel habituel des sites.

3.6.4 Les groupes peu connus

- Un travail important de diagnostic écologique a été réalisé sur les différents communaux du Pays de Licques. Des groupes peu connus comme les hyménoptères ont été inventoriés. Au total, ce sont plus d'une quinzaine de nouvelles espèces qui ont été découvertes (et validées par un spécialiste régional). Cet inventaire intervient dans la mise en valeur des coteaux du Pays de Licques au niveau régional.

3.6.5 Les découvertes (faune, flore, fonge)

- Comme évoqué plus haut, le Tarier des prés, considéré comme disparu au titre de la liste rouge régionale a donné des indices de reproduction très encourageant sur la Slack.
- Après plusieurs années sans observations, l'Actéon, petit papillon des pelouses a fait l'objet d'une observation à Dannes-Camiers. En danger critique d'extinction, une surveillance particulière s'impose.
- Plus aucune mention du Petit Mars changeant, papillon emblématique des forêts humides, n'avait été mentionné depuis 1984 sur le territoire du Parc, aussi son observation en forêt de Clairmarais est une excellente nouvelle !
- Une observation exceptionnelle d'Aigle de Bonelli a été relatée par un observateur dans le secteur de Wavrans.
- Les prairies marnicoles ont encore beaucoup de secrets à livrer, comme en témoigne la découverte de la Baldéllie rampante sur les berges d'une mare restaurée par le Parc. C'est une mention tout à fait originale pour les Hauts-de-France.

3.7 Réseau des observateurs nature

- Le réseau des observateurs compte une dizaine de nouvelles personnes dans ses rangs. Pour rappel, ce groupe d'habitants du Parc naturel permet de faire remonter des observations naturalistes courantes ou peu communes sur le territoire. Aujourd'hui, il compte près de 126 membres. La soirée de bilan de l'année n'a pu être organisée en fin d'année (Covid-19).
- Malgré les confinements, les observateurs du Parc ont pu régulièrement faire remonter des observations opportunistes (cigognes, oies rieuses, mésanges, chouettes chevêches, couleuvres à collier...) via une boîte mail dédiée. La première newsletter a vu le jour en juin dernier. Elle présente les observations à faire sur le territoire suivant les périodes de l'année. En juin, ce sont les plantes messicoles qui ont été mises à l'honneur.

3.8 Animations nature

- Quelques actions, en partenariat avec des prestataires ou des associations locales, ont pu se tenir en 2020 aux rares périodes de répit laissées par la pandémie.
- Le 27 juin, le Parc a étoffé son réseau de partenaires, en assurant un lien particulièrement précieux avec la Société Botanique du Nord de la France (SBNF). Une sortie réalisée en collaboration avec le propriétaire site de la Mine d'or à Wissant a permis de réunir de nombreux spécialistes de la flore et d'étudier des groupes peu connus comme les characées.
- Le 5 septembre, une sortie au jardin public de Saint-Omer, en présence des référents municipaux sur la biodiversité, a favorisé de nombreux échanges autour de la valorisation environnementale de cet espace de nature périurbain.
- Sur le communal de Colembert, une balade contée s'est tenue le 26 septembre sous le signe de l'équinoxe d'automne.
- Le 29 août, la nuit de la chauve-souris a été organisée en partenariat avec la LPO à la maison du Parc. La soirée a consisté au visionnage d'une présentation en salle sur le cycle de vie des chauves-souris suivie de questions/réponses puis une sortie nocturne a permis d'observer les animaux sur leurs terrains de chasse dans les prairies proches de le Wast.
- Pour le lancement de son antenne littorale sur le territoire du Parc naturel, l'assemblée générale des "Blongios, la nature en chantier" a eu lieu à la maison du Parc naturel le 12 septembre. Cette assemblée a donné lieu à une randonnée sur le site du Mont de couple à Audembert,
- Dans le cadre de l'animation des sites N2000, deux balades contées ont été organisées en 2020 sur les communes de Saint-Etienne-au-Mont (Dunes d'Ecault) et Audembert (Mont de couple).

4

Transition énergétique



4.1 Partenariats, démarches territoriales et de planification

4.1.1 Contrat d'Objectif Territorial pour le développement des Energies renouvelables

Suite au Contrat d'Objectif Territorial pour le développement des énergies renouvelables* (COT ENR) signé en décembre 2019 (voir 4.4) :

- 20 projets ont été fléchés en 2020 dans ce contrat. Ils bénéficieront de l'accompagnement du Parc pour le montage de leur dossier et les demandes subventions ADEME et Région.

** L'ADEME et la région Hauts-de-France ont souhaité mobiliser les territoires pour le déploiement des énergies renouvelables, c'est pourquoi le Parc a constitué un dossier de candidature pour la signature d'un Contrat d'Objectif Territorial pour le développement des énergies renouvelables avec ces partenaires. À noter que le Parc s'est proposé de passer ce contrat pour le compte des collectivités qui le composent : les communautés de communes de Desvres-Samer, Pays d'Opale, de La terre des 2 caps, du Pays de Lumbres et la communauté d'agglomération du Boulonnais pour les communes du Parc.*

4.1.2 Les Plans Climat Air Énergie Territoriaux

- Le Parc participe comme partenaire à l'élaboration des PCAET portés par les EPCI de son territoire. Son rôle peut aller de la participation aux ateliers de concertation à l'aide à la rédaction d'un plan d'actions, notamment sur le volet énergies renouvelables.
- Les différentes démarches de PCAET sont dans l'ensemble bien avancées et 3 PCAET ont entamé leur mise en œuvre ou sont en passe de le faire : PCAET de la CAPSO, du Pays de Lumbres et du Pays Boulonnais.
- Pour chacun de ces 3 PCAET, le Parc est pilote d'une dizaine d'actions du programme d'actions sur 6 ans.
- Le Parc a été sollicité dans le cadre de la réponse aux avis formulés par les autorités compétentes dans le cadre de la procédure d'approbation du PCAET du Pays Boulonnais.
- Les démarches concomitantes de PCAET de la communauté de communes Pays d'Opale et de communauté de communes de région d'Audruicq sont bien avancées. Les Plan d'actions ont été validés après avoir intégré de nombreuses propositions du Parc naturel régional.

4.1.3 Partenariats

FDE 62

- Le partenariat avec la Fédération Départementale d'Énergie du Pas-de-Calais se poursuit. La coor-

dination entre les deux structures concerne le photovoltaïque, l'isolation écologique des bâtiments publics et l'éclairage public raisonné en faveur de la trame noire.

- Sur le volet des énergies renouvelables, la FDE62 est l'interlocuteur privilégié des collectivités en ce qui concerne le photovoltaïque, tandis que toutes les autres ENR sont accompagnées par le Parc en lien étroit avec le Conseillers en Energie Partagée.
- Sur le volet de la rénovation énergétique du bâti public, le Parc et la FDE62 poursuivent leurs échanges et leur accompagnement des communes désireuses d'utiliser des matériaux naturels.
- Enfin, en ce qui concerne la trame noire, une rencontre a été faite à l'automne 2020 avec la commune de Courset afin de poser les bases d'un travail partenarial permettant de croiser connaissance de la biodiversité, état des lieux de l'éclairage public et travail d'animation et de sensibilisation des élus et du grand public. L'objectif de cette nouvelle expérimentation, dans la continuité de l'étude menée sur la commune d'Ardres sera de rendre reproductible ce type d'analyse, d'extraire les économies d'énergies pouvant être réalisées par la commune et bien sûr de renforcer les corridors écologiques et de favoriser la préservation de la biodiversité nocturne.

4.1.4 Le pôle de référence de la maison du Parc

Voir chapitre 6.

- Suivi des travaux d'isolation et d'étanchéité à l'air (reportages photographiques);
- Sensibilisation des entreprises à l'éco-rénovation;
- Mise en place et suivi du Bilan Carbone® du chantier. Chaque entreprise doit compléter un outil de collecte permettant de comptabiliser l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre engendrées par le chantier, afin de les compenser.

4.2 Eco-renovation et auto-réhabilitation accompagnée

4.2.1 Commandes groupées d'isolants biosourcés

- Deux commandes groupées d'isolants biosourcés ont eu lieu en 2020. Les isolants proposés sont la fibre de bois, la laine de coton, le bloc de chanvre, la ouate de cellulose et le biofib trio (mélange de lin, coton et chanvre). Ces matériaux sont des alternatives efficaces aux isolants conventionnels comme la laine de verre. Issus de fibres végétales ou recyclées, ils présentent de nombreuses qualités (un bilan carbone intéressant, une parfaite capacité à réguler l'hygrométrie, un déphasage efficace, et la garantie d'une bonne qualité de l'air intérieure).
- Depuis 2019, 4 opérations de commandes groupées ont été réalisées en 2019 et 2020 soit 3 250m² d'isolants vendus pour un total de 43 100 euros TTC.
- Cette commande permet de diminuer de 30 % le coût des isolants biosourcés proposés par rapport aux prix publics. À ce jour, l'objectif de permettre aux habitants, artisans et collectivités de bénéficier de tarifs avantageux et de solutions de livraison intéressantes pour faciliter le recours à ces matériaux a été atteint.
- À l'avenir, il est proposé que cette action puisse se poursuivre et de revoir le catalogue de produits disponibles chaque année.
- Il sera également étudié la possibilité d'intégrer, quand elles existeront, les filières locales d'approvisionnement en matériaux biosourcés. Huit filières ont été étudiées en 2020 dans le cadre d'un stage de six mois. Trois filières sont ressorties de ces travaux : la paille, le lin et la laine de mouton. Une réflexion poussée va être menée en 2021 pour étudier la faisabilité économique et technique de ces filières.
- Le dispositif de commande groupée du Parc a été présenté lors d'un web-séminaire en novembre.

4.2.2 Service conseils aux collectivités

- Suite à la mise en place d'un service conseils en éco-rénovation à l'attention des collectivités dont la communication est active depuis septembre 2017 : plusieurs communes ont sollicité ce service en 2020 pour des travaux d'isolation thermique.
- Organisation le 8 octobre à Le Wast d'une soirée d'informations sur les isolants naturels biosourcés en présence des fournisseurs : 40 participants.
- Réalisation de journées de visite à l'occasion de stages participatifs à l'attention des élus dans l'objectif de leur faire découvrir le patrimoine du territoire, ses spécificités, mais aussi les techniques d'éco-rénovation : 3 journées ont eu lieu.
- À Audembert, en octobre, au cours d'un des chantiers en auto-réhabilitation accompagnée (ARA)

sur la pose de laine de coton et de membrane d'étanchéité à l'air en toiture ; dans le cadre des voyages découverte à destination des élus

- A Samer, en septembre, au cours du chantier de rénovation écologique de la mairie : 30 participants.
- À Le Wast, en juin, au cours du chantier d'écovrénovation du pôle de référence en matière de développement rural durable (maison du Parc). Une présentation des isolants biosourcés a été faite aux partenaires.

4.2.3 Formations en éco-rénovation à l'attention des professionnels

- Réalisation d'une journée de visite à l'occasion de stage participatif à l'attention des professionnels du bâtiment dans l'objectif de leur faire découvrir les techniques d'éco-rénovation. Une journée a eu lieu à Samer, en janvier, au cours d'un des chantiers ARA sur la pose de laine de coton et de membrane d'étanchéité à l'air en toiture : 10 participants.
- Organisation le 8 octobre à Le Wast d'une soirée d'information sur les isolants naturels biosourcés : 40 participants.

4.2.4 Accompagnement des porteurs de projets en auto et éco-rénovation

Le Parc et les collectivités poursuivent leur collaboration pour multiplier le nombre de chantiers de ce type :

- La CCDS a intégré l'ARA dans son Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour réaliser 2 chantiers par an. Un chantier va être réalisé à Brunembert et un autre à Bournonville sur une maison à pans de bois et torchis.
- La CCPL est en cours de réflexion pour intégrer l'ARA dans son programme habitat et/ou intégrer la formation des ménages via la mise en place de plateaux de formation.
- Le chantier ARA de Rinxent s'est terminé en 2020 dans le cadre du programme INTERREG des 2 Mers SHINE.
- Chacun de ces chantiers fait l'objet d'une fiche « Retour d'expérience » diffusable auprès des particuliers et artisans intéressés par la démarche.
- Le programme ARA du Parc a été présenté lors d'un web-séminaire en octobre.

4.2.5 Matériauthèque de réemploi

- Une étude de faisabilité économique, financée par l'ADEME, a été lancée en février 2020. Le bureau d'étude Extracité et le collectif Zerm se sont associés pour réaliser ce travail prévu en 2 phases. La première phase d'étude concernait un travail d'entretien des acteurs et de benchmarking de matériaux existants. Des ateliers participatifs à destination de différents acteurs (collectivités, socio-professionnels du bâtiment, associations) ont eu lieu en juin 2020 et ont réuni une quarantaine de personnes. Ces ateliers partagés ont permis de dessiner les contours de la matériauxèque et ses grands principes.
- La 2e phase de l'étude, optionnelle, a été lancée en comité de pilotage en décembre 2020. Elle visera à consolider le scénario économique, juridique et administratif de la matériauxèque. L'étude se terminera au premier trimestre 2021 et devrait permettre au Parc de lancer un appel à manifestation d'intérêt auprès des porteurs de projet potentiels issus du territoire.
- En parallèle, il est souhaité la mise en place d'un système d'échange de services entre habitants sur la rénovation du bâti ancien et l'amélioration du cadre de vie des habitants. En 2020, la réflexion a peu avancé du fait de la crise sanitaire mais il s'agira d'intégrer la réflexion à la poursuite des travaux de mise en place de la matériauxèque.

4.3 Guichet Unique de l'Habitat et Espace FAIRE (Espace Info-Énergie)

Le Parc, avec l'aide de l'ADEME et de la région Hauts-de-France, déploie depuis près de 15 ans un Espace Info->Energie (EIE) devenu espace FAIRE en 2018 et constitué en Guichet Unique de l'Habitat* en 2020.

* Cette expérience et l'ancrage territorial construit au fil des années a permis de répondre à l'appel à projet régional Guichet Unique de l'Habitat en 2019, en partenariat avec 6 intercommunalités du périmètre du Parc. Ces intercommunalités, qu'elles soient en totalité incluses dans le périmètre du Parc ou non, ont fait confiance au Parc et ont souhaité franchir une marche dans le service de conseil aux particuliers pour la rénovation thermique et énergétique des logements. Il s'agit en outre de concourir à la massification attendue au niveau national et régional et de conforter une ambition partagée, reprise dans les différents documents stratégiques de développement ou de planification ou dans les politiques locales de l'habitat de ces EPCI (les PCAET validés ou en cours d'élabo-

ration notamment, PLUi comportant des volets de protection du patrimoine bâti par exemple).

- Depuis début 2020, les conseillers FAIRE du Parc naturel régional interviennent sur la totalité du périmètre de la communauté de communes de la région d'Audruicq et sur la totalité de la communauté d'agglomération du Boulonnais. En effet, cette dernière a sollicité en 2020 la mise en place d'une permanence mensuelle dans ses locaux.
- En plus des 3 conventions renouvelées en 2019 avec la CCDS, CCT2C, CCPO, 2 conventions financières ont été établies avec la CCRA et la CAB.
- En 2020, les permanences des conseillers FAIRE se répartissent comme suit :

4.3.1 Les conseils

- Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020, 850 particuliers (et quelques professionnels) ont fait appel à l'ECF (Espace Conseil FAIRE). Le nombre de conseils a donc quasiment été multiplié par 2 par rapport à 2019.
- Cette augmentation s'explique par la mise en place de Ma Prime Renov en janvier 2020 pour les revenus modestes puis élargi à tous types de ménages en octobre 2020. Cette mesure a été accompagnée d'une forte campagne de communication suite au plan de relance du gouvernement à l'automne.
- La majorité des conseils porte sur le bâti d'après-guerre notamment les maisons construites dans les années 1970 et 1980.
 - 4 % neuf
 - 6 % moins de 15 ans
 - 40 % plus de 15 ans
 - 50 % avant 1974
- Nombres de conseils prodigués par EPCI:
 - CAB : 263 conseils – nombre de personnes reçues en permanence : 24 (démarré en juin)
 - CCDS: 91 conseils – nombre de personnes reçues en permanence : 30
 - CCT2C: 94 conseils – nombre de personnes reçues en permanence : 30
 - CCPO: 90 conseils – nombre de personnes reçues en permanence : 12
 - CCRA: 98 conseils – nombre de personnes reçues en permanence : 10
- On constate donc une forte part des conseils en direction de la CAB et notamment son cœur urbain.

4.3.2 Les animations et ateliers :

ANIMATIONS D'ATELIERS

- Malgré une année très particulière, quelques animations ont pu avoir lieu :
 - Atelier eco-gestes, CCAS Marquise, 27 janvier (10 personnes)
 - Atelier produits ménagers, CCAS Marquise, 30 janvier (10 personnes)
 - Atelier produits ménagers, CCAS Wimereux, 13 février (10 personnes)
 - Balade thermique, Condette, 13 février (6 personnes)
 - Visite d'une chaudière biomasse, Le Wast, 1^{er} février (8 personnes)
 - Visite d'une rénovation performante, Réty, 12 septembre (15 personnes)
 - Stand ECF, soirée matériaux bio-sourcés, Le Wast Maison du Parc, 8 octobre (env. 40 personnes)

LES OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Une caméra thermique est mise à disposition des particuliers afin qu'ils puissent analyser les déperditions de chaleur de leur habitat. Voici le fonctionnement : sur rendez-vous, le conseiller fait signer une convention avec un chèque de caution. Les images sont analysées au retour de la caméra. Le prêt ne peut se faire qu'en période de froid, donc de novembre à mars, et remporte un franc succès.
- Une vingtaine de prêts ont été fait sur l'hiver 2019/2020
- Nous avons pu acquérir des outils pédagogiques auprès de PRACTEE formation : 2 maquettes pour montrer l'importance d'une bonne isolation avec étanchéité à l'air et une maquette sur le déphasage des matériaux isolants.
- Ces maquettes sont utiles lors d'animations et de rendez-vous avec des particuliers.

4.4 Contrat d'Objectif Territorial pour le développement des énergies renouvelables

- Le COT EnR a été engagé avec le partenariat de l'ADEME et la région Hauts-de-France début 2020 suite à la validation d'un Schéma territorial de développement des énergies renouvelables pour la période 2020 – 2022 avec une trentaine de projets potentiels.

4.4.1 Accompagnement de projets

- Les premiers projets (privés) ont fait l'objet d'une demande de subvention à l'investissement courant 2020 et une subvention d'investissement a été obtenue fin 2020 pour l'un d'eux (toiture photovoltaïque en autoconsommation de 20 kWc sur un EHPAD). De nombreux projet se sont ajoutés, notamment sur le volet photovoltaïque du COT EnR. Une étude de faisabilité pour un projet photovoltaïque en autoconsommation collective à l'échelle de la commune de Wimille a également pu être réalisée et devra se concrétiser en 2021.
- La mission de l'animateur a aussi consisté à :
 - > vulgariser les EnR et apporter des conseils lors de la première rencontre
 - > réaliser des notes d'opportunité sur les projets bois-énergie et photovoltaïque qui sont les plus « matures »
 - > coordonner la réalisation des notes d'opportunité par les partenaires du Parc pour les autres énergies : solaire thermique (CD2E), photovoltaïque agricole (Chambre d'Agriculture) et géothermie (UniLaSalle à Beauvais).
- Les collectivités ont été perturbées par l'allongement des délais des élections qui n'ont pas permis aux élus d'avancer sereinement dans les réflexions sur ce type de projet. Les tarifs des énergies fossiles (gaz, fioul) sont au plus bas ce qui n'incite pas les acteurs à opter pour le changement en matière de production de chaleur. Des visites de site (chantier de la maison du Parc à Le Wast) n'ont pas pu se tenir ou ont été annulées ce qui a nécessairement impacté les prises de contact.
- Une plaquette de communication a été élaborée et devrait sortir en janvier 2021 et un plan de communication renforcé doit voir le jour en avril 2021 avec l'embauche d'une personne en soutien à la promotion des EnR.
- L'animateur Énergie renouvelable a continué à se former sur le photovoltaïque en autoconsommation collective et les réseaux de chaleur.
- Sur le territoire composé des communautés de communes de Desvres-Samer, de La terre des 2 caps, du Pays de Lumbres, Pays d'Opale ainsi que la communauté d'agglomération du Boulonnais, le COT EnR a permis concrètement en 2020 :

PHOTOVOLTAÏQUE :

- Mobiliser 11 projets supplémentaires (2 projets initiaux ont abandonné)
- Réaliser 9 notes d'opportunité (4 privés, 2 agricoles, 3 collectivités)
- Réaliser 3 dossiers de subvention d'investissement (privés et agricole)
- Obtenir une subvention d'investissement

BOIS-ÉNERGIE :

- Mobiliser 7 projets supplémentaires de collectivité (6 projets initiaux ont abandonné)
- Réaliser 1 note d'opportunité pour une commune

SOLAIRE THERMIQUE :

- Mobiliser 3 projets supplémentaires (1 projet initial a abandonné)
- Méthanisation et géothermie : les projets ont été mis en attente

4.4.2 Développement du bois énergie

- En 2020, l'animation a permis de poursuivre la préparation des documents de statuts et règlement intérieur et la création de l'association Boulonn'HAIES DURABLES pour la production et la vente de plaquettes bocagères à destination des chaufferies publiques ou privées. Les premières livraisons ont eu lieu et se sont bien passées.

4.5 Démarches citoyennes

4.5.1 Centrales solaires citoyennes

- La SAS Énergie Citoyenne d'Opale (ECO) créée en juin 2019 a poursuivi ses travaux de recherches

de toitures mais surtout d'analyse de la faisabilité technique et économique pour l'émergence de sa première grappe de toitures photovoltaïques.

- Cette société a pour objectif la production d'énergie verte à partir de toitures solaires installées chez des particuliers, artisans, industriels et collectivités. Impulsée par le Parc naturel régional et portée par des habitants, cette société se veut citoyenne (un actionnaire = une voix), avec l'ambition de développer l'économie locale, de donner un sens à son épargne, de s'approprier la production d'énergie, mais aussi de donner l'envie aux citoyens de développer l'énergie renouvelable.
- Les membres actifs de la SAS se réunissent en moyenne tous les mois
- En 2020, les temps de communication et d'échanges pour faire connaître ce projet ont été très réduits mais la SAS ECO s'est dotée d'un film court de présentation, diffusable sur les réseaux sociaux.
- Les membres ont bénéficié d'une formation dispensée par l'entreprise YACO Solaire et financée par le Parc.
- Après la trentaine de toitures présélectionnées, 5 toitures sont actuellement ciblées pour le projet, à des niveaux plus ou moins avancés sur les plans administratif, juridique et technique : une d'une collectivité à Wimille, deux chez des artisans (à Samer et à Wimille) et une dernière chez un particulier à Licques.
- La SAS ECO souhaite pouvoir installer sa première toiture photovoltaïque au 2e semestre 2021.

4.5.2 Système d'échange Local (SEL)

- La préservation du patrimoine bâti ancien demeure une priorité du Parc. L'objectif est de permettre à un maximum de personnes de pérenniser un patrimoine caractéristique de nos paysages. L'année 2019 a vu émerger une réflexion autour d'un nouveau projet : celui de mettre en place un groupe d'habitants dont le but est d'échanger des services dans le domaine de la rénovation, l'entretien du bâti et de ses abords extérieurs. En 2020, la réflexion a peu avancé au regard du contexte sanitaire mais l'objectif est de pouvoir ré-impulser cette dynamique, notamment au regard de l'émergence de la matériauthèque de réemploi et de la poursuite de l'ARA.

4.6 Pollution lumineuse et trame noire

- En 2020, le label Villes et Villages étoilés a été relancé. L'échéance de candidature a été repoussée du printemps à la fin septembre 2020. Sur le territoire du Parc, 3 communes remettaient leur label en jeu (Ferques, Cléty et Ardres) et 2 communes ont proposé leur candidature : Pernes-Les-Boulogne et Neufchatel-Hardelot. Les résultats sont attendus pour le printemps 2021.
- Le Parc a apporté son conseil auprès de la commune de Pernes-Les-Boulogne afin de remplir au mieux le questionnaire de cette première candidature.
- Suite aux travaux de caractérisation de la pollution lumineuse et son impact sur les corridors biologiques à Ardres (étude Trame noire de 2019), le Parc a proposé à la commune de Courset de réaliser une étude croisant connaissances de biodiversité et éclairage public et ses impacts dans le cadre d'une candidature à la réalisation d'un atlas communal de la biodiversité. La candidature a été retenue et l'objectif pour 2021 sera d'accompagner la commune, en partenariat avec la Fédération Départementale de l'Energie du Pas-de-Calais.

5

Filières locales



5.1 Circuits courts dont marque Valeurs Parc

Durant le confinement, un recensement de tous les points de vente directs a été réalisé et mis en ligne sur le site du Parc.

5.1.1 Animation du réseau des estaminets-randonnée

- Suivi du réseau des 15 cafés marqués et visites de cafés-brasseries à Houlle Salperwick, Polincove intéressés par la marque Valeurs Parc ;
- Réalisation de reportages photographiques
- La pandémie COVID-19 a fortement affecté l'activité générale dont celles des prêts de jeux anciens. 4 sorties ont animé les kermesses, fêtes de fin d'année scolaire des communes de Colembert, Longfossé, Lumbres, Saint-Omer, même si certaines ont été annulées .
- Travail au projet de réalisation d'un panneau de présentation des jeux anciens, pour accompagner les sorties des jeux anciens.

5.1.2 Le déploiement de la marque « Valeurs Parc naturel régional »

- Participation aux divers webinaires Marque Valeurs Parc « produits touristiques » et « agriculture » animés par la Fédération des Parcs entre avril et décembre.
- Valorisation de la Marque Valeurs Parc sur le site internet du Parc, sur le site Consommer Parc de la Fédération des Parc et les réseaux sociaux,
- Travail toujours en cours avec le CCRG sur les cahiers des charges communs légumes, bière, et cidre.
- Lauréat des programmes LEADER du Pays du Calais et du Pays de la région de Saint-Omer : travail spécifique de valorisation des produits de terroir et recherche de potentiels bénéficiaires de la Marque Valeurs Parc. Un contrat à durée déterminée a pu être recruté afin de mener à bien les diverses actions ci-dessous :
 - > Réalisation d'un guide de producteurs du Parc naturel régional ;
 - > Vidéos chez certaines entreprises ayant obtenu la Marque Valeurs Parc ;
 - > Reportages photographiques chez certaines entreprises ayant obtenu la Marque Valeurs Parc ;
 - > Flyers et panneaux d'extérieur (7) pour les producteurs marqués Valeurs Parc, présents sur des marchés ;
 - > Sets de tables pour les estaminets marqués valeurs Parc et sacs krafts pour les producteurs marqués,
 - > Actualisation du site internet du Parc naturel régional et du site Consommer Parc de la fédération des parcs.

- Sortie du « Livre des chefs » en partenariat avec Hachette et la Fédération des Parcs naturels régionaux ; ouvrage dans lequel divers chefs valorisent des produits locaux, dont certains « marque valeurs Parc » via des recettes. Partenariat avec Benjamin Delpierre, chef étoilé du restaurant La Liégeoise à Wimereux.
- Participation d'Alexandre Bédague, producteur Valeurs Parc de Carottes de Tilques et Jean Baptiste Hugoo, chef du restaurant Le Colégram à Saint-Omer, à l'émission Télé Matin en collaboration avec l'Office de Tourisme de la Région de Saint-Omer.
- Rencontre avec des acteurs locaux intéressés par la marque Valeurs Parc : 2 brasseurs (Escoeuilles et à Clairmarais) ; 4 maraichers (Audembert, Saint-Omer, Wierre-au-Bois, Licques,) ; 1 savonnier (Hardinghen), 2 restaurants (Saint-Omer et Wissant) ; des cafés de village ou petites brasseries (Houille, Polincove, Salperwick, Wierre-au-Bois) et le Village Vacances ARTES à Ambleteuse
- Réalisation du cahier des charges "Savon à froid": passage en commission nationale en début 2021.
- Première phase de sensibilisation d'agriculteurs du bocage boulonnais à la marque Valeurs Parc, par le biais du Plan de Paysage du bocage Boulonnais. Une trentaine d'enquêtes ont été réalisées en binôme (agent de la Chambre d'Agriculture et agent du Syndicat mixte du Parc). Treize producteurs souhaitent obtenir plus d'informations sur la marque. Les réunions d'information ont dû être annulées au dernier trimestre de l'année, faute de la COVID.
- Collaboration avec le Label Saveurs en Or – informations sur les producteurs marqués, et avec la Chambre de d'Agriculture pour une actualisation du site "oùacheterlocal.com" en 2021, grâce au recensement effectué en 2020.
- Réalisation du cahier des charges « sorties nature guidées » Marque Valeurs parc en Inter-parcs Hauts-de-France.
- Participation aux COTECH du GAL du Pays du Calais.
- Participation à un Appel à Manifestation d'Intérêt de l'ADEME pour la mise en place de partenariats territoriaux du programme d'actions Fonds tourisme Durable. Il s'agit de permettre à de petites structures, hébergeurs, restaurateurs, de bénéficier d'un diagnostic « énergie » entraînant une possibilité d'aide financière pour la réalisation de travaux énergétiques.
- Réflexion sur un projet de Marché de terroir à le Wast en lien avec l'ouverture de la maison de Parc.
- Diverses réunions d'échanges ont eu lieu avec la Communauté de communes de Desvres-Samer et l'office de tourisme de Desvres-Samer, la Communauté de communes du Pays de Lumbres et l'Agence d'urbanisme de Saint-Omer dans le cadre du projet Go Trade, l'inter-parc (Pnr Avesnois, Scarpe-Escaut) en lien avec Espaces naturels régionaux pour l'appui juridique, et la mairie de Le Wast.

5.1.3 Valorisation de l'artisanat

- Dans le cadre de l'animation de la convention de partenariat passée entre le Parc et la Chambre de métiers et de l'artisanat Nord Pas de Calais (CMA), une réunion devait être organisée afin de discuter avec les élus de la CMA et le directeur territorial des actions que le Syndicat Mixte du Parc a mises en place et de préciser les attentes de la CMA. Cette réunion n'a pu être organisée pour cause de COVID.
- Des informations présentant les divers chantiers ou formations proposés par le Syndicat Mixte du Parc aux artisans du territoire sont régulièrement transmises, en amont, à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.

5.2 Slow tourisme

5.2.1 Développement maîtrisé des sports et du tourisme de nature

- Participation aux groupes de travail thématiques de la CDESI du Pas-de-Calais concernant les manifestations sport de nature et aux réunions plénières de la CDESI ;
- Relais d'informations auprès des acteurs locaux des démarches mises en place par le service Sport de la CDESI ou d'autres comme la Fédération des Parcs naturels régionaux, DRJSCS, ADEME, etc.
- Participation aux réunions du réseau des acteurs du sport de nature animées par la DRJSCS.
- Participation à la conférence Tourisme et bien-être – Adrt 62
- Participation à un webinar « Cercle des imaginaterres » animé par le Parc naturel régional des Landes de Gascogne.
- Participation au webinar animé par le CVRH d'Arras : "Des collectivités des Hauts-de-France sur

le chemin de la résilience"

- Participation au webinaire sur l'intelligence collective, animée par La fabrique à projets, sous l'égide du Ministère de la transition écologique & Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales
- Participation aux webinaires animés par « La Tangente » - ADT 59 : L'itinérance du futur et les diverses formes de découverte du territoire.
- Participation au groupe de travail inter-parcs tourisme durable-sports de nature : grâce à un programme Interreg sur la biodiversité, animé par Espaces naturels Régionaux, un plan de formation a été élaboré afin de mettre en place un réseau de futurs guides médiateurs nature sur les trois Parc du Nord et du Pas-de-Calais. 10 participants ont été formés dont 3 nouveaux membres.
- Travail avec la Fédération des Parcs, l'inter-parc des Hauts-de-France et l'association Qualinat, à la mise en cohérence de la « Marque valeurs Parc » et Qualinat (pour une potentielle qualification des guides nature volontaires).
- Annulation cause COVID de la collaboration en inter-parcs avec le festival de l'Oiseau et de la Nature en avril en Baie de Somme.
- Collaboration avec les 5 offices de tourisme intercommunaux du territoire : échange d'informations qui permet l'actualisation régulière d'un observatoire interne des activités sportives (randonnées, trails, raids) sur le territoire du Parc. En 2020 : actualisation des producteurs locaux.
- Collaboration avec l'ADRT 62 dans le cadre du travail sur le Grand Site.
- Réalisation, avec l'aide du Comité régional de tourisme Hauts-de-France, d'une vidéo de promotion touristique des territoires de Parcs naturels régionaux, visible sur youtube : les Parcs naturels régionaux Hauts-de-France : Vivre la nature Haut & Fort.
- Suite du travail d'élaboration de propositions de séjours « nature » en Caps et Marais d'Opale pour le Tour opérateur Français, ESCURSIA. C'est une démarche réalisée en collaboration avec les Parcs du Nord et Oise Pays-de-France.
- Participation à la fête du Crabe à Audresselles, les 4 et 5 juin, afin de valoriser la publication « Mémoires de Flobarts en Caps et Marais d'Opale » et les diverses actions menées par le Syndicat Mixte du Parc.

5.2.2 Maîtrise de la circulation des véhicules motorisés

- Veille sur le sujet.
- Envoi d'informations sur le sujet aux mairies qui les ont demandées.
- En 2020 : 39 arrêtés ont été pris dont 23 de niveau 5 (chemins très sensibles à la circulation des véhicules motorisés de loisirs).

5.3 Fête du Parc

- En concertation avec la mairie de Moule et la CAPSO, suite à une décision collégiale, la manifestation a été annulée en avril 2020, en raison de la COVID.

5.4 Projet européen USAC (UNESCO Sites Across Channel)

Objectifs :

- Répondre à la croissance exponentielle du tourisme de nature post-covid dans les sites naturels de la zone France-Manche-Angleterre et générer de la valeur ajoutée économique pour les territoires tout en préservant les ressources
- Développer un réseau de sites Unesco de part et d'autre de la Manche dont la recherche de labellisation Geoparc du territoire du Parc, riche de ses nombreux sites géologiques remarquables
- Montage du projet avec le chef de file (le Parc naturel régional d'Armorique) et 3 partenaires (Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, Kent Downs Area of Outstanding Natural Beauty (AONB), AONB de l'île de Whight. Courriers de soutien du Conseil Départemental 62, de Pas-de-Calais Tourisme, d'EDEN 62, de la Communauté de communes de La terre des 2 Caps, des Carrières de la Vallée Heureuse, des Carrières du Boulonnais, du cimentier EQIOM. Soumission du projet le 24 juin 2020. Approuvé le 29 septembre 2020. Durée du projet : 2 ans et demi
- 18 décembre : réunion de présentation du budget définitif rencontre entre les partenaires et rappel des objectifs
- Décembre : premières réflexions avec le CEN autour de la procédure de candidature au label Géoparc

6

Pôle de référence à Le Wast



6.1 L'écorénoovation de l'ancienne maison du brasseur et ses annexes ainsi que la brasserie avec ses extensions en maintenant les ambiances environnementales

- La phase 1 (brasserie – maison du brasseur et base technique) s'est terminée pour sa plus grande partie en janvier. L'ensemble du personnel, le mobilier et tout le matériel et documentation ont déménagé en février du manoir et des écuries pour une installation provisoire dans les locaux réhabilités de la phase 1.

6.2 L'écorénoovation du manoir du Huibois et des écuries

- La phase 2 a alors débuté .Elle est en voie d'achèvement en janvier 2021. Elle a permis la restauration écologique du manoir et des écuries.
- Ainsi, en plein accord avec les prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France :
 - la couverture du manoir a été démontée et refaite à neuf avec des ardoises violine provenant du Pays de Galles sur une charpente restaurée.
 - Les velux côté place ont été enlevés et remplacés par des tabatières
 - Les façades ont été nettoyées de leurs joints et enduits de mortier de ciment et ils ont été refaits au mortier de chaux et sable.
 - Les remarquables fenêtres à guillotine ont été restaurées et une double-fenêtre a été posée pour chacune d'entr'elles pour assurer une bonne isolation.
 - Les portes ont été remplacées à l'identique avec du double vitrage et elles ont été réalisées en chêne régional.
 - Les lucarnes ont été refaites à neuf par un tailleur de pierre avec une pierre ornementale, la pierre de Marquise, remise récemment en exploitation par les Carrières de la Vallée Heureuse après 80 ans d'arrêt.
 - Les murs ont été isolés à l'intérieur avec 15 cm d'un isolant biosourcé composé de laine, chanvre et coton recyclé.
 - Les combles l'ont été avec de la ouate de cellulose et les rampants sous toiture avec de la laine de

bois.

- Réalisation d'une dalle de béton de chanvre recouverte de liège et de tomettes de terre cuite de récupération avec un chauffage intégré.
- Un mur a aussi été isolé avec des blocs de béton de chanvre enduits de terre crue issue du chantier.
- Isolation des cloisons intérieures avec du métisse issu de vêtements recyclés
- Éclairage avec des LED et des détecteurs de présence
- Mise en place d'une ventilation double flux
- Mise en couleurs avec une peinture à base d'algues et d'huile de colza ainsi que des enduits à la chaux colorés naturellement
- Revêtements de sol écologiques à base d'huile de lin
- Poêle de masse à bois
- Escaliers intérieurs en frêne régional.
- Les aménagements extérieurs ont été réalisés en matériaux perméables, naturels et locaux pour les aires de stationnement, en chêne et acacias pour les poteaux, portails et clôtures.
- Les cours sont en pavés de récupération sciés en 2. Ils permettent ainsi de doubler la surface et de permettre l'accès à tous.

En résumé, en dépit d'un retard important, les travaux ont répondu à toutes les ambitions environnementales du projet et en sont exemplaires.

6.3 Valorisation du chantier

6.3.1 Les visites de chantier

- Malgré le contexte sanitaire, des visites ont pu avoir lieu durant les périodes les plus favorables, en particulier, à l'intention des nouveaux élus communaux.
- Réflexion sur un parcours de visite autonome et des animations en direction de nombreux publics en lien avec les aménagements de l'accueil dans la brasserie.
- Une convention a été signée avec l'association Les Blongios pour les accueillir dans les locaux ainsi que cela a été fait pour la délégation départementale de la Fondation du Patrimoine et la SAS ECO.
- Les réflexions se poursuivent pour que cette nouvelle Maison du Parc devienne un pôle de vie du territoire et puisse servir et accompagner le plus grand nombre d'acteurs locaux dont les habitants.

6.3.2 Suivi de chantier : video et photo

- Des séquences et des vues sur les travaux, la mise en œuvre, les matériaux, ont été prises régulièrement pour constituer une banque d'images et de vidéo et réaliser plusieurs films pour mettre en valeur l'exemplarité de la maison du Parc et présenter les techniques mises en oeuvre. Certaines prises de vues ont été réalisées par Nouvel Œil production.

6.4 Préparation du fonctionnement

- Préparation du circuit de visite autonome : repérage des stations, réalisation des panneaux.
- Finalisation de la fresque murale et du film qui sera projeté sur ce mur.
- Travail sur l'équipement audio-visuel et informatique des espaces d'accueil : réalisation du mini-suite internet pour les bornes tactiles.
- Ebauche du planning d'animations sur une année.
- Préparation de l'inauguration.

7

Marais Audomarois



7.1 Améliorer la connaissance et le suivi du milieu

7.1.1 Les oiseaux

Ce suivi, réalisé par l'équipe du Parc, a débuté en 2012 et a été stabilisé en 2015 pour ne plus évoluer. Il concerne 23 points d'écoute et d'observations répartis le long de 5 itinéraires dont un forestier. L'analyse des données de la période 2015-2020 a été réalisée par Mathieu Lorthiois. Les grands enseignements de ce suivi sont les suivants :

- 107 espèces réputées nicheuses ont été inventoriées ;
- 9 à 33 espèces réputées nicheuses sont recensées sur chacun des 23 points
- la diversité des espèces est en hausse pour 18 des 23 points;
- 26 des 54 espèces dont les effectifs étaient suffisants pour réaliser un traitement statistiques sont en déclin soit 48% du total;
- Sur ces 42 espèces:
 - 21 enregistrent un déclin supérieur à 10 %
 - 12 enregistrent un déclin supérieur à 30 %
 - 5 enregistrent un déclin supérieur à 50 %. Parmi ces espèces on retrouve le vanneau huppé, la linotte mélodieuse, l'hirondelle rustique et la sarcelle d'été.
 - À contrario, 20 espèces se portent mieux (augmentation de plus de 10 %). Parmi ces espèces on retrouve : le cygne tuberculé (+150 %), le tadorne de Belon (+125 %), la bouscarle de Cetti (+87%), le rossignol philomèle (200 %) et le martin-pêcheur d'Europe (50 %).
- Le bilan 2020 apparaît donc meilleur que celui de 2019. Cependant, il apparaît également que divers facteurs ont pu influencer ces tendances lors de l'année 2020 :
 - Le confinement lié à la situation sanitaire qui a réduit de façon importante le bruit ambiant sur le marais Audomarois et a donc facilité la détection des oiseaux chanteurs ;
 - Le changement de technicien dans la mission marais qui a sans doute occasionné un biais dans la détection des espèces ;
 - Une application incomplète voire très partielle du protocole lors des années précédentes ce qui influe fortement sur les tendances.

7.1.2 Suivre les indicateurs du changement climatiques

- À l'image de ce qui s'est passé en 2019, les données météorologiques 2020 ont été marquées par

une sécheresse durable entre début mars et fin septembre. Après une fin d'hiver très pluvieuse, les mois d'avril et de mai n'ont quasiment pas enregistré de pluies. Ces déficits ont été en partie compensés par des pluies plus importantes entre juin et août mais souvent sous forme de phénomènes orageux pouvant occasionner des brusques élévations du niveau d'eau du marais. Ainsi, la station météorologique de la Ferme du Zuidbrouck a, par exemple, enregistré plus de pluies du 15 au 17 juin 2020 (72 mm) que lors des 95 jours précédents (53 mm).

- En ce qui concerne les températures, l'année 2020 est l'année la plus chaude jamais enregistrée sur la station de Watten depuis le début du suivi en 1971 avec une moyenne annuelle de 12,51°C. Cela se traduit par des records mensuels de douceur/chaueur pour les mois de février et août, les autres mois étant plutôt proches des normales.

7.2 Préserver les milieux

- L'ensemble des suivis présentés ci-dessous ont souffert du manque de mobilisation lié aux périodes de confinement. Il n'a en effet pas été possible de réaliser l'ensemble des suivis avec le soutien des bénévoles.

7.2.1 Suivis naturalistes

LE BUTOR ÉTOILÉ (BOTAURUS STELLARIS)

- Le suivi du Butor étoilé a été de nouveau réalisé cette année mais, compte tenu du contexte sanitaire, du fait du confinement ne s'est pas fait sous forme de comptages concertés comme c'était le cas les années précédentes. 2 mâles chanteurs ont été entendus, le premier dans la cuvette de Clairmarais-Nieurlet-Noordpeene et le second sur la Réserve Naturelle Nationale du Romelaëre. Bien qu'étant plus faible que les années précédentes, cet effectif reste intéressant surtout compte tenu de la régression de cette espèce à l'échelle nationale (142-161 mâles chanteurs en 2019 Trotignon comm. pers., 2019).
- En 2020 comme en 2019, un couple de Butor étoilé a été observé en parade sur la Ferme de Zuidbrouck. Ces observations exceptionnelles ont été publiées dans un article pour la revue française d'ornithologie Alauda dont la référence est la suivante : Millot (A.), Chaïb (F.), Mézière (S.), Lagniau (M.), Castelain (A.), Barbier (L.), Lorthiois (M.) & Beaudoin (C.) – Sur l'habitat et des parades nuptiales du Butor étoilé *Botaurus stellaris* dans le marais audomarois (Nord et Pas-de-Calais) – p191-200 – ALAUDA – Volume 88 (3) 2020.

LA MAROQUETTE PONCTUÉE (PORZANA PORZANA)

- Dans le prolongement du suivi Butor, un suivi Marouette ponctuée est proposé aux bénévoles depuis 5 ans. En 2020, il a permis de recenser 4 mâles chanteurs considérés comme niches possibles sur la cuvette de Clairmarais-Nieurlet-Noordpeene.
- Les conditions de sécheresse n'ont pas permis de contacter les marouettes ponctuées avant la dernière sortie sur le site. Les pluies avant cette sortie ont rendues le secteur plus attractif pour l'espèce et attiré 4 mâles chanteurs de cette espèce qui niche dans les roselières et les cariçaias inondées.

LE BLONGIOS NAIN (IXOBRYCHUS MINUTUS)

- Après avoir été omniprésente avec près d'une quarantaine de couples, le Blongios nain, emblème du parc était au bord de l'extinction dans le marais audomarois depuis une petite dizaine d'années. En 2020 cette extinction tant redoutée semble malheureusement effective. Même si le suivi n'est plus réalisé avec la même assiduité depuis 2019, la pression d'observation était tout de même importante grâce aux professionnels et aux bénévoles qui parcourent le marais. Malgré cela, seulement deux observations pendant le mois d'août ont été enregistrées dans deux secteurs différents du marais ce qui accredité plutôt le fait d'individus de passage. Les causes possibles de cette chute d'effectif ne paraissent pas clairement d'origine locale. La longue migration qu'effectue cet oiseau au sud du Sahara et les conditions de cette migration tout comme la dégradation de certains de ses sites d'hivernage semblent en être responsables pour une grande partie.

LE PHRAGMITE AQUATIQUE (ACROCEPHALUS PALUDICOLA)

- Le Phragmite aquatique, passereau le plus menacé d'Europe, a fait l'objet d'un suivi de sa migration l'été 2020. 22 oiseaux ont été capturés et bagués sur le site de la Ferme du Zuidbrouck entre le 31 juillet et le 19 août 2020.
- Le printemps 2020 a été marqué par d'importants incendies en Pologne dans le Parc National de Bierbrza. Ces incendies ont touchés plus de 6000 ha de marais dans un Parc où la population de Phragmite aquatique nicheurs représente environ 30% de la population mondiale. Le suivi de la migration du Phragmite aquatique en France sert d'indicateur de la réussite de la reproduction de l'espèce en Europe. Cette année cet indicateur n'est pas bon et met en avant l'effet de cet incendie puisque sur le marais comme ailleurs en France le nombre de Phragmites aquatiques capturés est forte baisse, en particulier les jeunes oiseaux nés en 2020 (30% d'adultes contre 8 à 15 % les années précédentes).

Depuis le début des opérations de baguage en 2013, ce sont 3372 oiseaux qui ont été capturés dont 187 Phragmites aquatiques. Ce chiffre démontre tout l'intérêt de préserver des espaces de roselières et de mégaphorbiaies sur le marais afin de permettre aux passereaux paludicoles de trouver des lieux de haltes migratoires sur le long trajet qui peut les mener jusqu'en Afrique subsaharienne.

LE STRATIOTE FAUX ALOËS (STRATIOTES ALOIDES)

- Aucun suivi spécifique n'a été réalisé en 2020, cette espèce étant suivie lors des évaluations quinquennales, soit en 2022. Il apparaît toutefois que la série de 4 étés particulièrement déficitaires en pluie et des niveaux d'eau anormalement bas ont dû avoir un impact sur certaines stations.

LA CIGUË VIREUSE (CICUTA VIROSA)

- La station de Ciguë vireuse présente sur la commune de Clairmarais est l'une des deux dernières connues en Région Hauts de France et l'une des 20 stations françaises. En juillet 2020 cette station a été inventoriée et quasi-totalité et une forte baisse a été constatée. En effet, seulement 32 pieds ont été dénombrés contre environ 500 en 2011 ! Cette régression se constate tant au niveau des effectifs observés sur les deux « grosses » stations qu'au niveau de la répartition des pieds isolés sur le pourtour de l'étang. La gestion inadaptée des niveaux d'eau provoquant la minéralisation des tremblants tourbeux et les aménagements et les plantations réalisés par certains propriétaires sur les plus grosses stations sont deux facteurs qui peuvent expliquer en grande partie cette régression.

SUIVI DE LA POPULATION DE CYGNE TUBERCULÉ (CYGNUS OLOR)

- Le Cygne tuberculé reste un oiseau emblématique des territoires de marais. Outre qu'il soit le plus gros oiseau volant du monde, sur le marais audomarois il a aussi la réputation de s'attaquer aux cultures légumières et d'y causer des dégâts parfois conséquents. Cette situation a amené le Parc, les services de l'Etat et la profession agricole à déposer un dossier de demande de régulation de la population afin de minimiser les dégâts sur les cultures et de maîtriser la population. Il s'agit là d'un dossier très particulier pour le Parc qui est le pilote, sous l'autorité du Préfet, de l'action et de l'autorisation des instances scientifiques nationales. Un suivi hivernal et un suivi estival contradictoires sont réalisés chaque année ainsi qu'un repérage des nids et le baguage des oiseaux adultes ou juvéniles juste avant leur envol dans ce cas.
- L'année 2020 a été marquée par 4 événements qui ont impactés les résultats :
 - L'obtention d'une nouvelle dérogation de « régulation de la population de Cygne tuberculé Cygnus olor du marais audomarois » ;
 - La phase d'évaluation du programme personnel de baguage sur le Cygne tuberculé dans le marais audomarois ;
 - Le changement de technicien en charge du suivi ;
 - Le confinement lié à la situation sanitaire en pleine période de nidification.
- Les comptages concertés réalisés en 2020 montrent une stagnation de la population hivernante et une forte augmentation du nombre de couple nicheurs
- Le suivi régulier réalisé de façon très fine cette année semble démontrer que le confinement a permis au cygne de s'installer plus facilement dans le marais au printemps 2020. Cependant dès que les mesures de restriction ont été allégées, les comportements malveillants se sont multipliés. Ainsi, en marge des 25 nids stérilisés dans le cadre de la nouvelle dérogation, 15 nids ont été détruits et 9 ont été en situation d'échec sans que nous puissions en déterminer la cause. Au

- final, 21 familles ont été observées dans le marais totalisant 105 cygnons.
- Compte tenu du changement de technicien, le Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux du Muséum de Paris nous a autorisés à poursuivre le programme de marquage du Cygne en 2020 sans que l'évaluation 2015-2019 soit totalement finalisée et validée. Au total, 48 oiseaux ont été bagués dont 36 jeunes de l'année et 400 relectures de colliers ont été réalisées ce qui porte à 2363 le nombre de données compilées dans le site internet depuis sa mise en place en 2015.
 - En 2020, une expérimentation de translocation (déplacement) d'une famille de cygne a également été tentée. Ce déplacement du couple avec ces 9 cygnons a été un échec puisque la famille est retournée sur son territoire d'origine au bout de 19 jours.
 - > **Gestion d'une population de Berce du Caucase** (*Heracleum mantegazzianum*). Aucune action n'a été menée en 2020, cependant l'espèce est encore présente dans des propriétés privées dans le marais.
 - > **Suivi de l'Écrevisse américaine (*Orconectes limosus*)** : le suivi a été réalisé en 2020 sur les 5 secteurs définis en 2016. Les résultats de ce suivi sont une forte augmentation du nombre d'écrevisses capturées par rapport à 2018 (68 contre 30) pour une pression de capture similaire et une diminution de la taille des individus capturés. Nous ne connaissons pas les raisons de ces résultats mais plusieurs facteurs ont pu les influencer comme la dynamique de colonisation de cette espèce exotique envahissante, l'impact des facteurs climatiques ou les dates de mise en œuvre du protocole, plus précoces qu'en 2018. Seule l'écrevisse américaine a été capturée lors de ce suivi.
 - > **Gestion d'une station de Jussie rampante** (*Ludwigia peploides*) : la station de Jussie rampante découverte le 4 octobre 2018 a de nouveau été suivie et gérée en 2020. La réfection du filtre à la sortie de cet étang a été réalisée début juin et deux opérations d'arrachage ont été organisées les 25 juin et 1er octobre totalisant environ 400 kg de matière fraîche. La mauvaise nouvelle est venue de la Réserve Naturelle Nationale des étangs du Romelaëre à côté de laquelle une station a été découverte début juillet dans un réseau de fossés privés. Deux sessions d'arrachage et la construction d'un barrage ont donc été effectuées. Au final 200 kg de matière fraîche ont été extraits et envoyés à l'incinération.
 - > **Gestion de la ferme du Zuidbrouck** : la ferme du Zuidbrouck, propriété du Conservatoire du Littoral depuis 2016 est gérée par le Parc naturel régional. Les travaux de remise en état des prairies se sont poursuivis en 2020 avec l'aide de 4 éleveurs qui y ont réalisé des travaux de fauche et de mise en pâturage. La gestion de l'eau grandement facilitée par un printemps très sec et un été sec a fait l'objet de nombreuses attentions car le niveau topographique moyen de la ferme est inférieur au niveau d'eau moyen du marais. Parmi les actions marquantes ou les événements de cette année, peuvent être signalés :
 - l'implantation de piézomètres afin d'améliorer les connaissances dans le fonctionnement du lien sol-eau qui est essentiel, tout manque d'eau étant susceptible de provoquer une minéralisation de la tourbe, c'est-à-dire ni plus ni moins qu'une disparition de celle-ci pouvant atteindre plusieurs centimètres ;
 - Les réglottes de mesure des niveaux d'eau ont été recalées par un géomètre ;
 - un aigle royal a été observé à plusieurs reprises, ce qui constitue une donnée nouvelle pour le marais
 - l'Argiope frelon encore dénommé l'Epeire fasciée a été inventoriée pour la première fois.

7.2.2 Autres suivis

> Animer les documents d'objectifs Natura 2000

- Des travaux ont été organisés en 2020 dans le cadre de deux contrats Natura 2000 chez des propriétaires privés. Ainsi, c'est 2 655 m² de roselières qui ont été fauchées sur ces parcelles avec exportation des résidus. Un des deux contrats arrivant à son terme cette année, celui-ci a été reconduit pour 3 ans en intégrant la mise en compostière dans le contrat.

> Programme de Reconquête des Paysages Ruraux (aide financière PNR à 80% pour des projets de haies et vergers sur parcelles agricoles) :

- M. Vincent Helleboïd à Serques : 328ml de haie champêtre et 45ml de bande boisée avec 507 plants et 134ml de clôture, réalisés par l'association de réinsertion Campagne services Aide au montage technique et financier dans le cadre de l'appel à projets Région sur la mise en place

de systèmes agroforestiers (financement à 80% Région-FEADER) :

- SCEA la clef des champs, M. Maxime Flament, à Moulle : 4,74ha de prairies pâturées engagées avec la plantation intra parcellaire de 158 plants forestiers et 39 arbres fruitiers haute tige ;
- EARL Pierre Deldicque à Helfaut : 10,47ha de TL sur Ecques avec la plantation intra parcellaire de 782 plants forestiers ;
- M. Pierre-Mehdi Fathi de Moringhem : 1,47ha de parcours à volaille avec 563ml de haie champêtre et 94 plants forestiers en intra parcellaire.

> Opération Coin nature et montage technique et financier de projets communaux (financement 100% PNRMO et financement complémentaire d'autres ouvrages avec le FIEET du CD62, ou mécénat):

- Commune de Moulle ;
- Commune de Zudausques ;
- Commune de Ruminghem : mécénat Voix du Nord avec la plantation de 1 400 plants en bordure de canal avec un partenariat VNF/commune (financement 100% VdN).

> Suivi/avis sur demande de boisement (examen au cas par cas suivi par la DREAL) :

- demande de boisement de M. Stéphane Coquerel de Moringhem : 6ha de prairie et 5ha de TL

7.2.3 Sensibilisation au paysage

- Sensibiliser à la préservation des paysages du marais et des entités paysagères
- Cette mesure se met en place au travers des nombreuses actions développées par l'ensemble des partenaires tout au long de l'année. En 2020, aucune action spécifique n'a été développée pour cette mesure hormis la mise à jour de l'observatoire photographique du Parc qui permet grâce à la prise de photographies du même lieu et à la même période de pointer certaines évolutions.
- L'observatoire paysager mérite une attention permanente de tous les paysages du marais et certaines unités se trouvent rapidement altérés par des constructions inesthétiques ou des aménagements inappropriés.

7.3 Assurer, soutenir et valoriser les usages

7.3.1 Villages et Marais propres

- Comme chaque année depuis plus de 20 ans l'opération Villages et Marais Propres s'est déroulée le dimanche 8 mars. Cette opération organisée par le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale et la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer avec les soutiens des sociétés AS-TRADEC, Centre Commercial AUCHAN Longuenesse, Société des Eaux de Saint-Omer/VEOLIA et SUEZ Environnement a connu un record historique de participation en 2020 : 800 personnes dénombrées, 22 communes participantes. 20 tonnes de déchets ont ainsi été ramassés.

7.3.2 Accompagner et répondre aux demandes sur les pratiques agricoles, les nouvelles filières et la gestion de l'espace rural

- Programme de développement de l'agriculture biologique porté par le Parc : objectifs cibles 2020 :
 - Accompagner le projet de magasin de producteurs sur Longuenesse
 - Créer une dynamique entre producteur et leurs débouchés potentiels locaux (restaurateurs, magasin bio, etc...)
 - Accompagner les producteurs ayant un projet de conversion en agriculture biologique
 - Démarrage d'un travail sur l'installation-transmission.
- Le Parc naturel régional et le service diversification de la Chambre d'Agriculture Nord Pas de Calais ont fourni un travail important au travers des 14 réunions au cours de l'année avec les agriculteurs. Ce magasin a ouvert début septembre à Longuenesse. Il regroupe de 4 agriculteurs.
- L'appui a porté sur :
 - un travail d'animation et accompagnement pour la rédaction du règlement intérieur
 - une aide pour trouver des agriculteurs biologiques prêts à vendre dans ce magasin
 - la communication après l'ouverture : contacts avec la presse, la télévision...
- Afin de sensibiliser la profession maraîchère à l'agriculture biologique, un courrier a été rédigé à l'attention de la coopérative qui regroupe 80% des exploitations maraîchères du marais : la

SIPEMA. Ce courrier insistait sur la possibilité d'une rencontre entre cette coopérative et la mission agriculture du Parc.

- Avec NORABIO, deux maraîchers conventionnels ont été rencontrés afin d'échanger à bâtons rompus sur l'agriculture biologique (AB). L'un d'eux envisage une conversion pour 2022.
- Enfin, au niveau des conversions à l'AB, l'accompagnement a porté sur :
 - la conversion d'une exploitation sur Clairmarais qui a mis en conversion 120 ha (dont 108 en prairies permanentes).
 - la mise en relation entre cet agriculteur avec des éleveurs bio du secteur afin de poursuivre les coopérations.
 - la gestion des prairies de la ferme du Zuydbrouck.
- Un travail sur l'installation-transmission a démarré à l'échelle du territoire du Parc. Un partenariat a été initié avec Initiatives Paysannes. Sur le Marais, un module de 2 jours « simuler des possibles » sur une ferme « prête à transmettre » a été mis en place avec l'UFA du Pas de Calais, antenne de Saint-Omer. Il s'agit de faire travailler une classe de 18 élèves adultes du BPREA orienté maraîchage biologique sur les scénarios possibles d'évolution d'une ferme qui souhaite transmettre. C'est une exploitation de polyculture-élevage avec une production légumière dans le marais. En raison des décalages liés à la crise sanitaire, la restitution sera reportée à février 2021. En outre, en novembre, une soirée « à mon échelle comment permettre l'installation » avec la collaboration de différents acteurs ainsi que d'une troupe de théâtre n'a pu se faire et est programmée en février.

7.3.3 Définir un schéma de fréquentation touristique pour un accueil et une découverte du marais compatible avec la préservation du site et des usages

- Dans le cadre du projet INTERREG « Bio-Cultural Heritage Tourism » (BCHT), un travail de synthèse a débuté en 2018. Il s'inscrit dans le cadre des activités prévues du projet. A cet effet, neuf éco compteurs ont été implantés sur 9 sites naturels ou culturels de la Réserve de biosphère. Sont désormais disponibles deux années de données. Pour mémoire, ces sites ont été sélectionnés sur plusieurs critères :
 - Site très fréquenté pour lesquels nous n'avons aucun chiffre de fréquentation
 - Site récemment aménagé pour lequel il était utile d'avoir des données
 - Site qui possédait une entrée principale pour l'implantation de l'éco compteur.Le choix a été fait de ne pas équiper les éco-compteurs de balises permettant un transfert automatique et permanent des données. En effet le coût de cette option était trop élevé. De fait un agent du Parc ou de la CAPSO passe mensuellement télécharger les informations. Cela permet également de vérifier que tout se passe bien sur site.
L'équipe d'animation de la Réserve de biosphère a reçu plusieurs demandes de mise à disposition des données brutes.

- Un important travail de collecte et de traitement cartographique de données de diagnostic a été réalisé par Cloé Provost, stagiaire du Master « Man And Biosphere » (MAB) à l'université Paul Sabatier – Toulouse pour sa fin d'études. Cloé avait ainsi pour missions de :
 - Participer à l'élaboration du schéma d'aménagement et d'interprétation (SAI),
 - Réaliser un diagnostic territorial pour le projet d'extension de la Réserve de biosphère en préparation du processus de renouvellement de la désignation à venir.
- La RBMA a également participé à un Séminaire de recherche organisé à Londres en mars 2020 pour recevoir, avec ses partenaires homologues coordinateurs et animateurs de Réserves de biosphère, des conseils scientifiques pour la suite du travail partenarial sur le SAI :
 - La modélisation des pressions et des opportunités de développement,
 - La réalisation de cartes interactives restituant à un large public les résultats du SAI.
- Le travail sur ces sujets s'est poursuivi le reste de l'année, notamment par le biais :
 - D'entretiens individuels avec les principaux gestionnaires de sites naturels de la RBMA portant sur leur perception de l'impact du tourisme sur leur travail de préservation de l'environnement,
 - D'ateliers participatifs avec les acteurs de l'environnement, du tourisme et du développement territorial sur l'identification de secteurs et sites de pression et d'opportunité sur le territoire de travail pour l'extension de la RBMA.
- Enfin, un travail de rédaction d'un recueil d'expériences sur l'élaboration d'un SAI est en cours de rédaction, afin de permettre à d'autres acteurs soucieux d'atteindre un bon équilibre entre la fréquentation touristique et la préservation des milieux naturels de se saisir de cet outil.

7.3.4 Développer un tourisme respectueux

1/ Suivi de la fréquentation

Dans le cadre du projet BCHT, des éco-compteurs ont été installés à des endroits jugés stratégiques en termes de suivi de la fréquentation touristique du territoire.

Il est intéressant d'observer pour cette année, le pic de fréquentation des espaces naturels post confinement. Les éco-compteurs vont permettre d'analyser la fréquentation des sites mois par mois puis de comparer les années et ainsi d'établir des tendances. Les données serviront également de bases pour les stratégies de développement touristiques afin d'anticiper les périodes de fortes affluences et de rediriger certains flux en proposant de nouveaux sites d'accueil ou de nouvelles activités.

2/ de nouveaux prototypes pour la saison estivale

Cet été, des prototypes ont été développés et testés par les acteurs touristiques et les éco-acteurs du marais Audomarois. Ces prototypes ont pris la forme d'un programme d'offres spéciales et de rendez-vous inédits : découverte du marais au crépuscule, balade matinale et photographie, déjeuner sur l'eau et pique-nique maraîcher, marché sur l'eau, découverte des oiseaux et de la biodiversité du marais, opération nettoyage du marais...

Un pass marais a également été proposé mais les retours n'ont pas été concluants.

Ce pass marais proposait une offre avantageuse du type pack de prestations (plusieurs prestations incluses), sous la forme d'un Pass pour découvrir les activités de batellerie du marais (Au Bon Accueil à Salperwick, Le Brouckailler à Nieurlet, Ô Marais by Isnor à Clairmarais et Les Faiseurs de Bateaux à St Omer).

7.3.5 Valoriser les thématiques industrielles, le patrimoine de fond de vallée

- Dans le cadre du travail en cours sur le schéma d'aménagement et d'interprétation (SAI), le patrimoine de la vallée industrielle jusque la commune de Lumbres dans une perspective d'extension, est particulièrement pris en compte. Les sites d'opportunité suivants ont ainsi été identifiés :
 - Maison du papier,
 - Rando-rail,
 - Chemin de fer touristique

7.3.6 Promouvoir les savoir-faire agricoles locaux et le patrimoine génétique lié à l'activité maraîchère

- Accompagnement technique sur les aménagements du potager conservatoire de la CAPSO sur le site de maison du Marais : conseil technique sur les plantations de haies champêtres et fruitières et sur l'aménagement d'un verger. Ce projet se poursuit par sa mise en œuvre ce jeudi 14 janvier 2021 où sont impliqués Christophe M., Vincent W. et Philippe Majot dans l'encadrement et l'animation des scolaires qui planteront les arbres.

7.3.7 Relancer les fêtes à caractère patrimonial

Compte tenu de la crise sanitaire, le cortège nautique du Haut-Pont n'a pu avoir lieu cette année.

7.4 Sensibiliser, informer et impliquer le public

7.4.1 Elaborer une stratégie de communication Contrat de marais

- Le contexte sanitaire que 2020 a connu a modifié le mode de communication et d'animation.
- Les réunions trimestrielles du groupe de travail marais n'ont pu être maintenues.
- La lettre des habitants de la Réserve de biosphère a été éditée comme chaque année.
- Le marais Audomarois a organisé le lancement de la journée mondiale des zones humides en février.
- Concernant la Réserve de biosphère, la journée de la Réserve de biosphère a été reportée en avril 2021. La plupart des éco-café ont été annulés ainsi que les réunions du réseau. La réunion de fin d'année a été maintenue en proposant un format par visioconférence.
- Le séminaire du conseil scientifique s'est tenu sur deux jours en visioconférence.
- Les rencontres du partenariat BCHT ont été annulées ou organisées en visioconférence également.
- Un travail a été débuté cette année sur la réalisation d'une carte des acteurs du territoire. Lors d'un

séminaire, les acteurs seront invités à travailler sur une cartographie des acteurs de la Réserve de biosphère du marais Audomarois. Les enjeux seront doubles :

- imaginer les modalités d'une nouvelle gouvernance dans le cadre du projet d'extension de la Réserve de biosphère à l'horizon 2023
- coordonner les actions menées par les différents partenaires du territoire.

7.4.2 Sensibiliser et accompagner les habitants et acteurs à s'engager dans la voie du développement durable

7.4.2.1 Les Trophées 2020

- Depuis 2015, nous lançons un concours, celui des Trophées de la Réserve de biosphère afin d'accompagner et de mettre en lumière des projets locaux qui valorisent les différents patrimoines de notre marais et ses alentours. Cette action s'inscrit dans l'opération nationale portée par le réseau des Réserves de biosphère françaises (MAB France) placé sous l'égide de l'UNESCO.
- > La Réserve de biosphère du marais Audomarois a eu le plaisir de récompenser 5 projets sur 8 reçus pour l'édition 2020.

7.4.2.2 Les éco-acteurs

- Agir au quotidien, participer à une action écocitoyenne, avoir une idée... l'engagement peut revêtir différents manteaux. Surtout en hiver !
- Endosser le rôle d'ambassadeur pour son territoire est un engagement quotidien. Accueillir, conseiller, partager, protéger, valoriser... Telles sont les missions des éco-acteurs. Lancé en 2016, le réseau grandit chaque année et est régulièrement cité en exemple d'animation, comme c'est le cas pour le projet BCHT* « bio-cultural Heritage Tourism » soutenu par l'Europe et le réseau français des Réserves de biosphère.
- Malgré une année bien particulière pour tout le monde en 2020, le réseau est resté mobilisé et volontaire. En un an, nos éco-acteurs ont eu l'honneur de représenter notre territoire auprès des autres réseaux d'éco-acteurs français, des Réserves de biosphère anglaises et de la directrice générale de l'Unesco, Audrey AZOULAY, accompagnée de l'ambassadrice et déléguée permanente de la France auprès de l'Unesco, Véronique ROGER-LACAN.
- Les éco-acteurs ont également travaillé à l'élaboration d'une nouvelle charte pour les futurs membres du réseau.
- L'idée est de donner l'occasion à chaque futur adhérent de s'exprimer sur son ambition et sur les engagements qu'il ambitionne d'atteindre en fonction de ses moyens et de son activité. Le réseau souhaite ainsi accueillir des habitants, des collectivités, des associations, des agriculteurs et d'autres personnes motivées.
- En septembre, les éco-café ont repris avec la visite de la Station, FabLab du Pays de Saint-Omer. Les éco-acteurs ont découvert les services proposés par la Station et ont testé la machine de gravure pour réaliser des porte-clés en bois avec le logo du réseau.
- Durant ce temps d'échange mensuel, les portes du réseau sont grandes ouvertes et c'est autour d'un café, d'un thé, d'une gaufre que chaque participant est invité à partager son avis sur l'actualité, son quotidien.

Les outils développés en 2020 :

- Refonte des engagements pour ouvrir le réseau à d'autres secteurs
- Mise à jour de la charte du réseau de la RBMA
- Réalisation d'un document commun pour la création et l'animation de réseaux locaux
- Développement de nouveaux outils de communication – badges en bois, plaques, roll-up

7.4.2.3/ Les rencontres 2021 de la RBMA

- 10 avril : journée de la Réserve de biosphère
- Edition 2021 des Trophées de la Réserve de biosphère
- Août – forum des jeunes de la RBMA
- Septembre : fête du Parc à Moulle. Un stand présentera la RBMA et ses actions
- Du 11 au 15 octobre 2021 : séminaire de clôture du projet BCHT à Saint-Omer
- Les 50 ans du MAB

7.4.3 Publier des outils de vulgarisation et de sensibilisation

- Une page dédiée à la Réserve de biosphère du marais Audomarois est en cours de construction. Elle sera accessible via la plateforme numérique du Pays de Saint-Omer. Cette page présentera les spécificités de la Réserve et les projets animés sur le territoire : projets européens, programme de maintien de l'agriculture en zone humide, réseau des éco-acteurs etc. Elle servira de porte d'entrée pour les visiteurs de la Réserve de biosphère.
- Un second travail a été initié avec le Forum des Marais Atlantiques pour mettre à disposition la richesse bibliothécaire du Parc sur le marais. Ce travail d'archive permettra à moyen terme d'informer la population sur les ouvrages et études consultables sur le marais.

Ces deux travaux permettront de bénéficier d'outils de diffusion de l'encyclopédie du marais.

7.4.4 Développer et animer les partenariats internationaux

- Pour mémoire, de janvier 2018 à décembre 2021, les Réserves de biosphère de Brighton & Lewes Down, du North Devon, des Iles et Mer d'Iroise et du marais Audomarois, ainsi que l'Université d'Exeter et Pas-de-Calais Tourisme travaillent ensemble pour la mise en oeuvre le projet « Bio-Cultural Heritage Tourism » et dans le cadre du programme INTERREG France-Manche-Angleterre.
- Ce concept de tourisme patrimonial bio-culturel vise à la fois à préserver les sites naturels, augmenter les revenus liés au tourisme et sauvegarder le patrimoine et le savoir-faire issus de pratiques culturelles garantes du lien Homme-Nature. Il inclut la participation des visiteurs à la résilience des sites par le recours aux savoirs et pratiques locales, exercés par ses habitants et ainsi sauvegardés.
- Le projet développe trois axes de travail:
 - Un schéma de planification, d'aménagement et d'interprétation,
 - Un programme partagé de sensibilisation et d'implication des prestataires touristiques,
 - Une offre diversifiée d'aménagements pour les destinations de tourisme bio-culturel.

7.5 Conforter la gouvernance locale et animer le contrat de marais

7.5.1 Piloter le contrat de marais

- Evaluation à mi-parcours du contrat de marais et de l'animation de la RBMA

7.5.2 Suivre et accompagner la réalisation des programmes scientifiques : organisation du séminaire du conseil scientifique

- Les conditions sanitaires n'ont pas pu permettre d'organiser ses rencontres en présentiel.
- Le programme a été adapté et chaque séance a été proposée en visioconférence.
- Cela a permis de maintenir le séminaire du conseil scientifique et d'avoir même d'avantage de participants.



8.1 Participation à la mise en œuvre du label Grand Site de France

- Dans le cadre de la participation à la démarche Grand Site de France, le Parc a poursuivi son travail d'accompagnement technique des partenaires du Grand Site de France (CD62, CERL, ENDEN62) sur un certain nombre de projets liés à la préservation de la biodiversité et aux paysages.
- Pour cette année 2020, il s'agit essentiellement de :
- Participation à la rédaction du cahier des charges de l'étude éco-paysagère lancée par le Conservatoire
- Participation financière à l'étude éco-paysagère
- Accompagnement d'EDEN 62 sur le volet loi sur l'eau des travaux de gestion de la dune d'aval et de la carrière du petit Phare
- Participation aux réunions d'équipe projet du GSF, participation à la réflexion sur l'évolution des périmètres des sites classés et inscrits du littoral ainsi que sur l'évolution du périmètre du GSF...
- Participation aux ateliers et aux groupes de travail

8.2 Valorisation du patrimoine maritime

- Suite au travail de collecte de mémoire sur les pêcheurs aux flobarts sur le territoire littoral du Parc (travail confié à un prestataire, l'association Flobarts des 2 caps), il a été convenu de valoriser ce travail par le biais d'un livret de découverte.
- Cet ouvrage a été conçu et édité à 1 000 exemplaires à l'automne 2021.
- Distribution aux élus et aux partenaires du territoire littoral et mise à disposition du public
- Participation de l'équipe à la fête du crabe à Audresselles

8.3 Basse vallée de la Slack

- Le Parc a assuré la coordination de l'ensemble des actions de ce programme sur le territoire.
- La Communauté de communes de La terre des 2 Caps participe financièrement, par une convention pluriannuelle, à la mise en œuvre de ce programme d'action.
- Le programme d'animation 2020 de la basse vallée de la Slack a été présenté et validé lors du comité de pilotage qui s'est réuni le 28 novembre 2019.

- La gouvernance technique du projet s'articule autour des groupes de travail (hydrauliques, Programme de Maintien de l'Agriculture en Zone Humide (PMAZH), etc.) ainsi qu'autour du comité de pilotage de fin d'année (novembre).
- Il est important de noter que le contexte particulier de cette année, lié à la crise sanitaire, ne nous a pas permis de mettre en place la gouvernance et l'animation habituelle auprès de nos partenaires.
- Néanmoins l'essentielle des actions programmées ont été menées dans les temps.

8.3.1 Permettre une bonne gestion hydraulique

- Sur le volet hydraulique, le Parc, en partenariat avec le SYMSAGEB, a poursuivi son travail d'accompagnement de la 6ème section de wateringues pour l'élaboration de ses dossiers d'autorisation pour la mise en œuvre du Plan de gestion des voies d'eau. Suite aux demandes techniques complémentaires des services de l'Etat (dont l'étude au cas par cas pour EE), il a été décidé de déposer un dossier annuel pour des travaux d'urgence.
- Ce dossier s'intègre parfaitement dans la stratégie de planification proposée dans le plan de gestion à 10 ans.

8.3.2 Accompagner les agriculteurs vers des pratiques agro-environnementales

- Le travail d'accompagnement des agriculteurs sur le programme de maintien de l'agriculture en zone humide a été mené de façon satisfaisante à partir du printemps. Deux réunions du groupe de travail ont eu lieu cette année sur la thématique PMAZH/Agroécologie : le 2 février et le 3 novembre 2020.
- Comité de pilotage en visioconférence le 10 novembre.

8.3.3 Mise en œuvre d'une démarche expérimentale de paiements pour services environnementaux (PSE)

- A noter également, la décision du comité de pilotage de poursuivre la démarche expérimentale pour la mise en œuvre de la démarche PSE sur la Slack (tranche optionnelle). Mobilisation du bureau d'études SOLAGRO pour atteindre l'objectif d'une présentation technique devant le jury le 15 novembre et l'envoi officiel du dossier technique au 15 décembre. Le contexte sanitaire ne nous a pas permis de réunir de façon satisfaisante l'ensemble des agriculteurs concernés. Des réunions en ateliers ont néanmoins eu lieu pendant la période estivale.

8.3.4 Le Livre Blanc de la basse-vallée de la Slack

- Le livre Blanc de la Slack a fait l'objet de dernières corrections et validations par les partenaires et les élus et a été édité à l'automne à 1 000 exemplaires. Distribution courant 2021.

8.3.5 Suivi ornithologique des prairies

- Sur le volet biodiversité, il était convenu d'externaliser une étude de suivi ornithologique d'un certain nombre d'espèces indicatrices de la bonne qualité des prairies. Pour des raisons liées à la première période de confinement, ce travail a été réalisé en régie par le Syndicat Mixte du Parc et a fait appel aux spécialistes de l'équipe. (voir aussi 3.6.2)

8.3.6 Mise en valeur du patrimoine et implication des habitants

- Des réunions spécifiques à l'organisation de la 3ème édition de la fête de la vallée se sont déroulées en tout début d'année.
- Cette troisième édition qui devait se dérouler au mois de mai a été reportée à 2021 (Covid-19).

9

Bocage boulonnais



9.1 Animation, sensibilisation

- 7 réunions techniques.
- Production de textes et illustrations en cours pour réaliser le plan de paysage.
- Chantier participatif de plantation d'arbres isolés en pâture chez un éleveur du bocage suivi d'un goûter et d'un concert dans le cadre de la résidence mission d'artiste: 40 participants, 20 arbres plantés (voir 9.1.3)
- 2 chantiers de plessage de haie organisés avec l'entreprise Élémenterre : 30ml de haie à la Maison du Parc de Le Wast et 80ml de haie sur une parcelle communale à Longfossé ont été plessés. *Le plessage fait partie du patrimoine immatériel rural et reste un savoir-faire traditionnel qui favorise la régénération des haies champêtres.*
- Une sensibilisation à l'arbre têtard a été organisée dans le Boulonnais avec l'association Haies vives et M. Dominique Mansion, référent national sur le sujet : un ciné-débat au cinéma de Desvres a réuni 50 personnes et une formation sur la conduite de ces arbres, à destination des agriculteurs et employés municipaux a regroupé 20 participants à La Capelle les Boulogne.

Mission sur les chemins du bocage boulonnais:

- Recherches de chemins familiaux de découverte du bocage:
- Rencontres avec des associations de randonneurs (FFRP, PEP'S de Colembert , les semelles de Menneville, les amis des sentiers à Samer) et habitants
- Prospection des chemins ruraux réalisé à Menneville, Colembert, Nabringhen et abandonnée faute de possibilité en terme de boucle.
- Identification de 2 boucles dans le bocage de la Communauté de communes Desvres-Samer: à Wirwignes et Longfossé
- Rencontre avec les élus et signature des projets aux conseils municipaux
- Aménagements écologiques « coin nature » sur le sentier de Longfossé avec plantation de haie, d'arbres de haut jet et des fruitiers.
- Création de documents d'interprétation des sentiers
- Montage des dossiers de labellisation FFRP
- rédaction des textes pour les panneaux de départs

Partons 2.0 :

- Organisation de 4 balades familiales (dont une annulée pour raison météo) avec rencontres d'acteurs du bocage (artisans, agriculteurs, naturopathe) à Nabringhen, Longfossé, Wirwignes et Wacquinghen.
- Recensement des agriculteurs aux démarches vertueuses situés sur des sentiers de randonnée et disponibles pour des animations.

9.1.1 Valorisation du territoire (voir aussi 5.1)

- Suivi du réseau Estaminet-randonnée sur ce secteur et de la démarche Marque Valeurs-Parc pour certaines productions, notamment pommes (cidre) et lait (fromage).

9.1.2 Animation pédagogique "Je vis dans le bocage"

- Suite à l'appel à projet pédagogique fédérateur auprès des classes maternelles, primaires et SEGPA de collèges des 49 communes du plan de paysage du bocage boulonnais (septembre 2019), la démarche a été présentée fin 2019 aux classes intéressées de 8 communes : Condette, Le Wast, Bellebrune, Belle et Houllefort, Cléty, Samer, Desvres et Fiennes
- Janvier-février : Choix par les enseignants de l'orientation et des thématiques abordées pour découvrir le bocage et préparation des interventions et des rencontres de printemps et premières reconnaissances de terrain.
- Mars : une seule animation sur le thème des batraciens du bocage avec deux classes de Condette a pu être menée avant le confinement.
- L'ensemble des projets scolaires ont été annulés au printemps dernier. Les projets de correspondances et d'échanges avec des écoles belges sur le thème du paysage ont été abandonnés. Des contacts ont été repris avec certains établissements scolaires dans le courant de septembre mais les contraintes sanitaires ont bloqué le redémarrage de l'opération.

9.1.3 Résidence mission « Bocage un précieux maillage »

Suite à l'appel à candidature pour une résidence mission d'artistes « Le bocage, un précieux maillage » fin 2019 :

** Cette démarche artistique s'inscrit dans le Plan de paysage du bocage boulonnais et est co-financée par le programme européen Interreg Partons 2.0 et la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC).*

- (Février, Mars) Stéphane Kozik, artiste sonore, a effectué un mois d'immersion dans le bocage boulonnais : rencontres avec des partenaires (OT Desvres Samer, Médiathèque de Desvres, village des métiers d'Art...) afin d'élaborer un programme d'animations artistiques avec les habitants.
- (Mars) Stéphane Kozik a fait une première intervention artistique lors d'une plantation participative chez un agriculteur de la commune de Wirwignes.
- À Belle-et-Houllefort : 2 jours d'exposition et de démonstration à la chapelle d'Houllefort, rencontre avec le public pour la promotion du programme des ateliers de l'artiste (81 personnes)
- À Crémarest : participation à « la Fête du verger » et essais d'instruments de « lutherie sauvage » (une centaine de personnes) ainsi que deux représentations de « Déguste & Sons » avec la participation de lycéens du Lycée Giroux-Sannier de Saint-Martin-Boulogne (100 personnes) et organisation de 2 ateliers en soirée « Déguste & Sons » avec le pâtissier Nicolas Demarcq (20 personnes)
- À Desvres : 3 ateliers « lutherie sauvage » à l'office de la culture de Desvres : réalisation d'instruments de musique électro-acoustique à partir de branches d'arbres morts glanées lors d'une balade. 2 ateliers enfants ; 1 atelier parents/enfants (soit 30 personnes)
- À Longfossé : au Village des métiers d'Art : 1 atelier « lutherie sauvage » adultes (8 personnes) et un atelier « CERAMIX » avec Anicet Delattre céramiste (10 personnes) : création d'assiettes pour lecture sonore
- Autres collaborations :
 - > avec une classe de danse du Lycée Giroux Sannier, de Saint-Martin-Boulogne (10 personnes)
 - > avec Camille Fourmaintraux céramiste réalisation d'assiettes et promotion du programme (8 personnes)

9.1.4 Action habitants « Regards d'habitants sur le bocage boulonnais »

« Regards d'habitants sur le bocage » est un projet d'animation et de mobilisation citoyenne autour de la photographie dans le bocage boulonnais. Il s'agit de la réalisation d'un album photographique à partir de la mise en commun sur les réseaux sociaux de photographies montrant différents points

de vue sur le bocage.

- Début 2020 : création des outils de collectes de photos et de référencement.
- En février conférence de presse pour le lancement du site "Regards d'habitants sur le bocage" à l'office de tourisme de Desvres-Samer, avec une campagne d'information sur le démarrage de cette page internet.
- Dans la foulée, une page facebook a été créée et animée afin de partager et de mettre en valeur les photos de bocage des habitants : 230 abonnés fidèles en fin d'année.
- Lancement d'un programme de balades. Objectif « la rencontre » avec des producteurs, des agriculteurs, des artistes, des passionnés...qui présentent à cette occasion leurs activités et leurs relations au paysage :
 - > En août : deux balades-découverte à Wirwignes (18 personnes) et à Nabringhen (26 personnes).
 - > En septembre : sortie accompagnée d'une naturopathe à Longfossé. (25 personnes)

9.2 L'arbre dans l'exploitation agricole et Programme de reconquête des paysages ruraux

- Sur la campagne hivernale 2019-2020, 10 171 plants d'arbres et arbustes champêtres ont été installés avec l'aide du programme de reconquête des Paysages Ruraux : soit 5 km de haies champêtres nouvelles sur le territoire du Parc et 16 agriculteurs conventionnés. Certaines de ces plantations ont dû être protégées contre le bétail et ont nécessité la pose de 1 584 ml de clôture.
- À ces haies, bandes boisées et alignements d'arbres, s'ajoutent l'installation de 51 arbres fruitiers hautes tiges de variétés locales sur 7 vergers familiaux, avec l'implication de 7 agriculteurs.
- Ces plantations ont été réalisées par 4 associations de réinsertion (AAEPM, Campagne services, Rivages propres et Solidarité et environnement du Calaisis), et une entreprise paysagiste locale.
- Le Parc naturel régional conforte sa mission de sensibilisation et d'expérimentation sur l'agro-foresterie auprès de l'enseignement agricole et de structures partenaires :
- Les parcelles agro-forestières pilotes suivies par le Parc naturel régional sont inscrites dans le cadre d'un nouveau programme de recherche et de développement sur l'agro-foresterie sur cultures (Agrotrames) ; le Parc assure une veille sur les résultats des recherches scientifiques ; de même, des échanges sont organisés autour du programme de recherche AFRame porté par l'ISA/ YNCREA de Lille, sur l'agro-foresterie sur culture.
- Le Parc a participé au projet de constitution d'une structure associative régionale pour la promotion de l'arbre hors forêt, en réseau avec l'association nationale Afac-agroforesteries.
- Le Parc naturel régional est rattaché au Réseau rural agro-forestier au niveau régional et adhère à l'Afac-agroforesteries, pour participer à la promotion, à la capitalisation de données et au développement de l'agro-foresterie.
- Lancement sur le territoire du concours agricole national sur les pratiques agro-écologiques « Agroforesterie » : 9 agriculteurs ont participé, les 2 lauréats locaux ont participé au concours national (février 2021).
- Le site vitrine implanté par le Parc naturel régional sur la commune de Belle-et-Houllefort continue d'être suivi et entretenu (taille de formation, suivi des protections, mesures de croissance, observations), afin de rester un site d'accueil régional des publics intéressés à l'agro-foresterie sur prairie.
- Dans le cadre du Plan Forêt Région, le Parc reste animateur de la mesure TO 08.02.01 du PDR (voir agro-foresterie en 2.1).
- Dans le cadre du Plan de Compétitivité des Exploitations Agricoles, le Parc anime la mesure 04.04.01 du PDR, notamment pour les projets de plantations de haies champêtres.
- D'autres contacts pour des nouveaux dossiers de plantations ont été pris à l'hiver 2020-2021.
- Le Parc a poursuivi ses travaux sur la préservation et la valorisation des pré-vergers : gestion et entretien des vergers conservatoire et de collection (Crémarest, Hardinghen, ONF, vergers communaux) en lien avec le CRRG.

9-3. Opération jus de pomme de vergers hautes-tiges

- Après 5 années, le Parc naturel régional et le Centre Régional de Ressources Génétiques ont poursuivi l'accompagnement d'un groupe d'agriculteurs engagés et volontaires dans la mise en place d'une filière locale de jus de pomme réalisé à partir de vergers hautes tiges de variétés anciennes et pâturés. La production est collective et la vente est organisée en directe sur les fermes en circuit-court. Le groupe est resté à 9 personnes concernées par cette filière. Parmi ces producteurs de pommes, 6 agriculteurs ont souscrit à la démarche, la commune de Crémarest avec son verger conservatoire de 3ha de pommiers et 2 propriétaires de pré-vergers pâturés se sont également associés pour rassembler leur production de fruits. L'intérêt de cette filière repose sur des fruits issus de vergers hautes-tiges pâturés et non traités. Les 9 candidats présentent ces conditions sur leurs parcelles.
- Les fruits ont été recueillis par un transformateur à Doudeauville. Prestataire que le Parc naturel régional et le CRRG ont aidé techniquement pour son installation.
- Les candidats se sont donc chargés de la récolte, du transport des fruits (avec une coordination PNR) et de la récupération des bouteilles pleines.
- Au total : 5 pallox, soit 2 tonnes de fruits. 1 121 litres de jus de pomme ont été réalisés au mois de novembre 2020 avec les quantités livrées. La production est supérieure aux années précédentes grâce à une année propice (météo favorable).
- La réflexion sur la valorisation du jus produit, notamment à travers la marque valeurs Parc est engagée.
- Et démarches entreprises auprès d'autres agriculteurs afin d'élargir le groupe et de rentrer dans une production significative.

10

Le fonctionnement général



10.1 Les instances du Syndicat mixte

- Le comité syndical s'est réuni 3 fois au cours de l'année 2020 : 23 janvier à Colembert, 20 mai à Le Wast, 9 novembre à Le Wast.
- Le bureau syndical s'est réuni 4 fois : 11 février à Condette, 29 septembre (réinstallation) à Escoeuilles, 29 septembre (2ème réunion) à Escoeuilles, 27 novembre à Desvres.
- Leurs travaux ont donné lieu à 61 délibérations.
- La Commission d'Appels d'Offres s'est réunie à 3 reprises et a examiné 6 dossiers.
- La comptabilité du Parc a nécessité l'émission de 1 400 mandats pour un total de 7 309 245.24 (dont 2 389 448.81 € d'opérations d'ordre) et de 258 titres pour un montant total de 7 543 378.56 € (dont 2 389 448.81 € d'opérations d'ordre).
- Au 31 décembre 2020, le syndicat mixte du Parc comptait 28 fonctionnaires, 15 CDD de droit public soit 43 agents pour 40.5 ETP.
- Le Comité Technique / CHSCT : 1 réunion et mise en place d'une formation de mise à jour des connaissances pour les agents sauveteurs-secouristes du travail
- Mise en place d'un comité COVID (20 réunions) et d'un comité de suivi du processus de changement d'employeur (4 réunions)

10.2 Animation de la gouvernance de la charte

- Organisation et animation d'une conférence territoriale le 20 janvier 2020 à Esquerdes sur le thème « Vers quel paysage allons-nous ? Le paysage pour relever le pari de la transition ».
- 81 participants hors personnel du Parc.
- Conférence par Bertrand FOLLÉA, co-fondateur de l'agence Folléa-Gautier, grand Prix national du Paysage 2016, auteur de l'Archipel des métamorphoses, paysagiste conseil de l'État pour le Pas-de-Calais : 16 expériences présentées lors de rencontres rapides successives d'échanges.
- Assemblée du territoire : En raison de l'épidémie de covid-19, les restrictions sanitaires n'ont pas permis de réunir les 177 délégués de l'Assemblée du territoire en 2020.
- Afin de garder le lien, une réflexion sur la création d'un espace et l'utilisation d'outils collaboratifs a été lancée.

10.3 Voyages d'études

- Dispositif de communication à l'occasion des élections municipales de 2020 : voyages dans le cadre d'un cycle de six éductours programmés entre le 10 septembre et le 3 octobre. Le Parc a invité les conseillers municipaux et les maires à comprendre l'action d'un parc naturel régional (préservation et valorisation des patrimoines et développement économique et social du territoire) ainsi que son mode fonctionnement (concertation et participation des communes, des habitants, de partenaires) au travers d'exemples concrets.
- 6 demi-journées : 2 demi-journées dans le Boulonnais, 2 dans l'Audomarois, 2 autres dans le Calaisis
- 6 circuits différents au départ de Clairmarais, Tournehem-sur-la-Hem, Le Wast, Escœuilles, Guînes
- 36 étapes différentes
- 165 élus participants sur le total des 6 circuits - 103 élus ont participé à un ou plusieurs circuits

10.4 Évaluation de la mise en œuvre de la charte et observatoire

10.4.1 Mise à jour des fiches Indicateurs de la charte 2013 – 2028

- Agriculture durable : 13 mises à jour ; 15 indicateurs
- Aménagement du territoire et paysages : 10 mises à jour ; 10 indicateurs
- Biodiversité : 10 mises à jour ; 11 indicateurs
- Climat / Energie : 5 mises à jour ; 6 indicateurs
- Eau : 2 mises à jour ; 3 indicateurs
- Eco-citoyenneté : 8 mises à jour ; 8 indicateurs
- Littoral : 5 mises à jour ; 6 indicateurs
- Marais Audomarois : 11 mises à jour ; 12 indicateurs
- Patrimoine bâti et patrimoine immatériel : 8 mises à jour ; 10 indicateurs
- Vie du territoire : 1 mise à jour ; 7 indicateurs

10.4.2 Préparation de la méthodologie d'évaluation à mi-parcours

- Réalisation du cahier des charges et du dossier administratif relatif au lancement du marché public « Étude d'évaluation à mi-charte du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale : Réalisation de la phase de bilan et d'analyse de la mise en œuvre du projet de territoire ».
- Lancement du marché « Étude d'évaluation à mi-charte du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale : Réalisation de la phase de bilan et d'analyse de la mise en œuvre du projet de territoire ». Démarrage du marché en décembre 2020.
- Participation à la Communauté « Evaluation » à la Fédération des Parc naturels régionaux, le 6 novembre 2020 en visio-conférence.

10.4.3 Suivi de l'évolution de l'occupation des sols et de l'artificialisation en Caps et Marais d'Opale

- Réalisation de la « Note d'artificialisation des sols » sur la période 2012 – 2015 : suivi du taux d'artificialisation des sols en dehors des enveloppes urbaines et du taux d'artificialisation à l'intérieur de ces enveloppes urbaines ; analyse de l'évolution générale des espaces (naturels, agricoles, urbains) ; analyse détaillée des évolutions des espaces agricoles, naturels et urbanisés ; suivi de l'évolution des noyaux urbains ; suivi de l'artificialisation des éléments de TVB du Parc ; suivi des gradients de naturalité du Parc ; suivi de l'évolution des espaces de carrières ; suivi de la TVB en milieu artificialisé.
- Finalisation du marché « Travaux de réalisation de la mise à jour 2018 de la base de données « occupation du sol PNRCMO 2015 ». Réception des données en juillet 2020.
- Préparation de la « Note d'artificialisation des sols » sur la période 2012 – 2018 (avec traitements intermédiaires sur les périodes triennales 2012 – 2015 et 2015 – 2018) : suivi du taux d'artificialisation des sols interne et externe à l'« enveloppe urbaine PNRCMO », application de la méthodologie de constitution des « noyaux urbains » ; analyse des changements spatiaux des milieux urbains, agricoles et naturels par évolutions et mutations spatiales ; analyse détaillée des changements spatiaux des milieux urbains, agricoles et naturels par évolutions et mutations spatiales ; suivi des carrières, suivis du taux d'artificialisation des éléments de TVB du Parc, de la TVB en milieu artificialisé et du gradient de naturalité. Finalisation de la note prévue fin janvier 2021.

10.4.4 Observatoire des territoires et Groupe de travail InterParcs SIG (Parcs naturels régionaux de la Région Hauts-de-France et ENRx)

PRODUCTION DE DOCUMENTS D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION

- Participation à la réalisation et à la finalisation du « focus biodiversité », document d'informations, à destination des élus, dressant un état des lieux de la protection et de la gestion des milieux naturels et des espèces dans les Parcs naturels régionaux.

GROUPE DE TRAVAIL INTERPARC SIG

- Participation à la réunion du 3 février portant principalement sur la réalisation du « focus biodiversité ».
- Participation à la réunion du 12 juin portant sur les logiques organisationnelles internes des services SIG en termes de gestion des données, retours divers sur des bases de données thématiques, et point spécifique sur l'évaluation à mi-parcours de la Charte du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale.

10.4.5 Animation du pôle S.I.G du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale

- Appuis techniques auprès des agents du Parc
- Mission Productions et savoir-faire locaux. Réalisation d'un traitement de données sur les intercommunalités du Parc (janvier 2021).
- Direction. Réalisation d'une carte sur les divergences de zonages sur le bassin carrier de Marquise (mai 2020).
- Mission Patrimoine naturel. Réalisation d'un travail technique sur des données relatives aux zones naturelles (cœurs, espaces et sites de biodiversité).
- Mission Patrimoine naturel. Réalisation de 8 cartes sur les données d'inventaire par commune par le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale.
- Mission Patrimoine naturel. Réalisation d'une base de données sur les sites gérés.
- Mission Aménagement du territoire et Paysages. Réalisation d'une carte sur les grands types d'occupation des sols dans le PNR des Caps et Marais d'Opale en 2015.
- Mission Aménagement du territoire et Paysages. Réalisation de 4 cartes de bilan dans le cadre de la Conférence territoriale 2020.
- Mission Patrimoine naturel. Appui technique sur des suivis de flore pour constater l'évolution de l'état de conservation sur le pré communal d'Ambleteuse.
- Mission Patrimoine nature. Appui technique sur la correction géométrique de couches d'habitats d'intérêts communautaires dans le cadre de la réactualisation du DOCOB du site Natura 2000 « Prairies et marais tourbeux de Guînes, Andres et Ardres ».
- Mission Transition énergétique. Accompagnement et échanges techniques avec une stagiaire pour réaliser une cartographie du linéaire de haies et sur le plan de gestion du bocage de cinq exploitations agricoles.
- Mission Paysages et aménagement du territoire. Recherche et compilation de couches géographiques et de données sur des thèmes variés.
- Mission Productions et savoir-faire locaux. Réalisation de deux cartes de localisation sur les estaminets randonnées sur le territoire du Parc et sur les parcelles de producteurs de carottes de Tilques.
- Mission Communication. Réalisation de deux cartes sur la localisation des Parc naturels régionaux des Hauts-de-France et sur les grands types d'habitats naturels du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale
- Mission Marais Audomarois. Réalisation de deux cartes sur la fréquentation et sur le périmètre d'extension de la Réserve de Biosphère du Marais Audomarois.
- Mission Agriculture durable. Réalisation de deux cartes sur le nombre d'exploitations en agriculture biologique par commune en 2015 et en 2020 (novembre 2020) sur le territoire du Parc.
- Mission Agriculture durable. Réalisation de deux cartes sur le nombre d'actions réalisées par commune dans le cadre du programme bio de 2016 à 2020 sur le territoire du Parc.
- Mission Productions et savoir-faire locaux. Réalisation d'une carte administrative sur le territoire du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale dans le cadre de la publication d'un guide des producteurs locaux.
- Appuis techniques et méthodologiques ponctuels toutes missions confondues pour la réalisation de manipulations sous SIG.

10.4.6 Mise à jour de la base de données SIG du Parc naturel régional

- Données sur la biodiversité et l'environnement :
- Périmètres gérés par Eden62 (2019)

- Données de références :
- BT topo hydro - bassins versants IGN (2020)
- BD ortho hr 20 cm IGN (2018)
- Occupation des sols du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale (2018).

10.5 La communication

10.5.1 Journal des habitants et mini-guide

- Publication du Journal des habitants (8 pages) relayant l'actualité du Parc, des partenaires et les initiatives des habitants et acteurs du territoire. Diffusion sur abonnement gratuit. Trois numéros édités en 2020, accompagnés à chaque fois d'un mini-guide thématique de 8 pages :
 - N° 55 printemps 2020, mini-guide « Connaître et reconnaître les 50 fleurs sauvages près de chez vous ». Nombre d'abonnés : 2620.
 - N°56 été 2020, mini-guide « L'éco-fête, n'invitez pas gaspi à votre fête ». Nombre d'abonnés : 2620.
 - N°57 automne 2020, mini-guide « Chouette ! Un parc naturel régional ». Nombre d'abonnés : 2650.

10.5.2 Sites internet et réseaux sociaux

- Mise à jour du site internet www.parc-opale.fr, notamment de la page d'accueil, et création de nouvelles pages de contenu froid, publication d'actualités et mise à jour de l'agenda.
- Articles les plus consultés : Le territoire du Parc, La charte du Parc, Le fonctionnement du Parc, Se former au torchis.
- Création en cours d'un mini-site en ligne pour les tablettes tactiles de la Maison du Parc. En 2020 : rédaction du CCTP, rédaction du contenu, réalisation de la charte graphique.
- Animation de la page Facebook du Parc. Nombre d'abonnés au 31 décembre 2020 : 3630 (+ 11,5%). Mentions « J'aime » de la page au 31 décembre 2020 : 3 556 (+ 12%)
- Création d'un compte Instagram.
- Diffusion de 12 numéros de l'infolettre (newsletter). 2358 abonnés fin décembre 2020.
- Création d'un site internet, dans le cadre du programme Partons 2.0, « Regards d'habitants sur le bocage boulonnais » et d'une page Facebook dédiée. Relai de cette page sur la page du Parc.

10.5.3 Publications

GUIDES TECHNIQUES

- Guide technique « Le Livre Blanc de la Basse-vallée de la Slack : pour un contrat collectif pour le maintien d'une zone humide d'exception ». 36 pages.

BROCHURES ET FLYERS

- Agenda des manifestations du Parc Printemps – été 2020
- Agenda des animations du Parc Automne – Hiver 2020.
- Réalisation d'une plaquette pour l'appel à manifestation d'intérêt sur le foncier bio.
- Brochure d'information générale sur le Parc naturel régional, sur son fonctionnement et sur le syndicat mixte à l'attention des élus.
- Plaquettes sur les rôles et fonctions des délégués du Parc : une plaquette pour les délégués communaux, une autre pour les délégués intercommunaux.
- Brochure « Mémoires de Flobarts », ayant pour but la promotion du patrimoine des flobarts avec l'association Flobarts des deux caps.
- Edition du Livre Blanc de la Slack
- Réalisation d'un calendrier 2021
- Réalisation d'un flyer pour l'association « Boulonn'haies durables »
- Plaquette « Actions agricoles du plan de paysage du bocage boulonnais » (été 2020)
- 4 posters sur la vallée de la Hem
- Réédition du dépliant présentant la SAS ECO.
- Dépliant de consignes et recommandation sur la navigation dans le marais Audomarois.
- Flyer pour la promotion des Trophées de la Réserve de Biosphère du Marais audomarois.
- Flyer de promotion pour une soirée-débat autour de l'énergie citoyenne – mars 2020 (annulé)

LETTRES D'INFORMATION

- Lettre aux agriculteurs – juin 2020
- Lettre aux agriculteurs – hors-série – septembre 2020

- Lettre aux agriculteurs – hors-série – mars 2020
- Lettre électronique « Observateurs du Parc » – juillet 2020
- Lettre aux habitants de la réserve de Biosphère du marais Audomarois – décembre 2020
- Lettre « Reflets de la Hem » - décembre 2020
- Lettre Natura 2000 – octobre 2020

10.5.4 Panneaux et signalétique

- Réalisation d'un roll-up sur le programme Interreg Bio-Cultural héritage Tourism
- Réalisation d'un roll-up SAS ECO

10.5.5 Evénements et grands projets communication

VŒUX 2021

- Réalisation d'une vidéo présentant la rétrospective 2020 du Parc et le chantier de la Maison du Parc. Vidéo placée sur des Clés USB envoyées aux partenaires avec le carton de vœux. Opération qui remplace la cérémonie des vœux.
- Réalisation d'un carton de vœux.

MAISON DU PARC

- Création d'un chemin de découverte en autonomie de la Maison du Parc.
- Mise en place de tablettes tactiles pour présenter le parc aux visiteurs
- Organisation de deux visites de presse à la Maison du Parc
- Tournage de vidéos de chantier et suivi photographique

10.5.6 Films et vidéos

- Tournage d'un mini-film par France TV sur le bassin carrier de Marquise. Diffusion en 2021
- Tournage de film dans les estaminets randonnées (Valeurs Parc)
- Tournage de film dans sur les carottes de Tilques (Valeurs Parc)
- Réalisation d'un film de promotion autour de la SAS Eco

10.5.7 Presse et autres médias

- Réalisation de 44 communiqués de presse et invitations presse, et 6 dossiers de presse.
- Revue de presse
- Accompagnement de la presse sur le terrain de reportage

10.5.8 Fédération des Parcs : actions communes et relai de la communication nationale

- Relai de la communication autour de la sortie du livre « Itinéraire gourmand dans les Parcs naturels régionaux », édition Marabout. Valorisation du chef et des producteurs locaux auprès de la presse locale
- Fournitures de sujets, d'articles et de photos pour la revue Parc de la fédération des parcs naturels régionaux. Participation au comité de rédaction de la revue.

10.5.9 ENRx : participation à la communication et relai

- Opération « Plantons le décor » : diffusion de la plaquette, des bons de commande et réalisation de l'agenda des animations
- Contribution au bilan 2019 et aux publications enr
- Fourniture d'articles et de photos pour la Lettre du Bleu Mouton.

10.5.10 Communication interne

- Réalisation de 9 numéros spéciaux des Petits Echos – Journal d'une quarantaine (période de confinement 1)
- Publication de 6 Petits échos (janvier – février-mars-juin-juillet : avec l'aide d'un service civique) et décembre 2020
- Rédaction et mise en page des bilans annuels, trisannuels, et trisannuels commune par commune.
- Guide de procédure interne des marchés publics
- Guide utilisateurs du portail Carrus
- Mise en place d'un outil de visioconférence performant permettant les réunions en vidéo les aux entreprises de collaborer et organiser des réunions à distance.

LES COMMUNES ET INTERCOMMUNALITÉS QUI FORMENT LE PARC NATUREL RÉGIONAL

Acquin-Westbécourt - Affringues - Alembon - Alincthun - Alquines - Ambleteuse - Andres - Ardres - Arques - Audembert - Audinghen - Audrehem - Audresselles - Baincthun - Bainghen - Balinghem - Bayenghem-les-Seninghem - Bayenghem-lez-Eperlecques - Bazinghen - Bellebrune - Belle-et-Houllefort - Beuvrequen - Blendecques - Bléquin - Boisdillinghem - Bonningues-les-Ardres - Bouquehault - Bournonville - Boursin - Bouvelinghem - Brunembert - Caffiers - Campagne-les-Guînes - *Campagne-les-Wardrecques* - Carly - Clairmarais - Clerques - Cléty - Colembert - Condette - Conteville-lez-Boulogne - Coulomby - Courset - Crémarest - Dannes - Desvres - Dohem - Doudeauville - Echingham - Elnes - Eperlecques - Equihen-Plage - Escalles - Escoeuilles - Esquerdes - Ferques - Fiennes - Guînes - Halinghen - Hallines - Hardinghen - Haut-Loquin - Helfaut - Henneveux - Herbinghen - Hermelinghen - Havelinghen - Hesdigneul-les-Boulogne - Hesdin-l'Abbé - Hocquinghen - Houlle - Isques - Journy - La Capelle-les-Boulogne - Lacres - Landrethun-le-Nord - Landrethun-lez-Ardres - Le Wast - Ledinghem - Leubringhen - Leulinghem-les-Estrehem - Leulinghen-Bernes - Licques - Longfossé - Longuenesse - Longueville - Lottinghen - Lumbres - Maninghen-Henne - Marquise - Menneville - Mentque-Nortbécourt - Moringhem - Moulle - Muncq-Nieurllet - Nabringhen - Nesles - Neufchâtel-Hardelot - Nielles-les-Bléquin - Nieurllet - Noordpeene - Nordausques - Nortleulinghem - Offrethun - Ouve-Wirquin - Pernes-lez-Boulogne - *Peuplingues* - Pihem - Pittefaux - Polincove - Quelmes - Quercamps - Quesques - Questrecques - Rebergues - Recques-sur-Hem - Remilly-Wirquin - Réty - Rinxent - Rodelinghem - Ruminghem - Saint-Etienne-au-Mont - Saint-Inglevert - Saint-Martin-lez-Tatinghem - Saint-Martin-Choquel - Saint-Omer - Salperwick - Samer - Sangatte - Sanghen - Selles - Seninghem - Senlecques - Serques - Setques - Surques - Tardinghen - Tilques - Tingry - Tournehem-sur-la-Hem - Vaudringhem - Verlincthun - Vieil-Moutier - Wacquinghen - *Wardrecques* - Watten - Wavrans-sur-l'Aa - Wierre-au-Bois - Wierre-Effroy - Wimereux - Wimille - Wirwignes - Wismes - Wisques - Wissant - Wizernes - Zouafques - Zudausques

Communauté d'agglomération du Boulonnais (agglomération porte) Communauté de communes de la Région d'Audruicq
 Communauté d'agglomération Grand Calais terres et Mers Communauté de communes de La terre des 2 caps
 Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer Communauté de communes des Hauts de Flandre
 Communauté de communes de Desvres-Samer Communauté de communes du Pays de Lumbres
 Communauté de communes de Flandre Intérieure Communauté de communes Pays d'Opale

en italique, communes et EPCI associés

LES PARTENAIRES QUI TRAVAILLENT AU QUOTIDIEN AVEC LE PARC NATUREL RÉGIONAL



Le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale est une création de la Région Hauts-de-France avec la coopération du Département du Pas-de-Calais, et la participation de l'État, des organismes consulaires, des intercommunalités et des communes adhérentes.



BP 22 – 62142 Le Wast
 Tél. 03 21 87 90 90
 info@parc-opale.fr
www.parc-opale.fr
 Facebook : ParcOpale

Une autre vie s'invente ici